

"NOUS SOMMES PRETS A DEFENDRE NOS DROITS"

Voilà ce que déclare, hier, le président Wilson au cours d'un discours. — Les aspirations nationales. — Ligue des nations en faveur de la paix.

Washington, 30. — Le président Wilson a prononcé un discours de circonstances ici aujourd'hui, dans lequel il décrit le sentiment des Etats-Unis ; il conseille aux citoyens de naissance étrangère de ne pas s'élever contre les aspirations de la nation. Il demande aux jeunes gens de remplir volontairement leur devoir militaire et il préconise ses récentes suggestions par une alliance des nations dans le but de préserver la paix. Il a parlé au Cimetière National Arlington devant un auditoire largement composé de vétérans de la guerre civile, qui l'ont applaudi vigoureusement. Alors qu'il déclare n'avoir aucune aigreur dans son cœur pour les Américains de naissance étrangère et qu'il attend d'eux qu'ils aimeront toujours leur patrie d'origine, le président dit :

"Les Etats-Unis doivent passer en premier lieu dans toutes nos actions, et tout citoyen qui ne se soumet pas à ce grand principe doit s'attendre à perdre notre confiance et même notre tolérance."

Parlant des Etats-Unis, formés de tous les peuples du monde comme le champion des droits de l'humanité, il dit :

"Nous sommes prêts non seulement à coopérer, mais aussi à combattre contre toute agression, soit du dedans ou du dehors. Mais nous devons nous organiser contre tout genre d'agression qui serait désastreuse pour les Etats-Unis. Nous sommes prêts à défendre nos droits, lorsque ces droits coïncident avec les droits de l'homme et de l'humanité."

Le président réitère sa suggestion qu'il a faite devant la Ligue pour le Maintien de la Paix, la semaine dernière, que les Etats-Unis étaient prêts à faire partie de toute alliance des nations "qui garantirait le droit public contre une agression égoïste." Il dit aussi en parlant des critiques qui ont été publiées et qui lui remémoraient que George Washington avait prévenu la nation contre les "alliances embrouillées."

"Je ne consentirai jamais personnellement à une alliance embrouillée, mais je consentirai volontiers à une alliance de dégage- ment, une alliance qui débarrassera les peuples de l'univers de ces combinaisons dans lesquelles ils cherchent leurs propres intérêts séparés et privés, et unira les nations du monde, en vue du maintien de la paix générale sur une base de droit commun et de justice."

L'entraînement unicersel et l'organisation ne sont possibles, déclare M. Wilson, que si les hommes de force et d'âge convenables s'enrolent. Il dit que l'on est sur le point de soumettre à l'épreuve les hommes d'affaires pour s'assurer s'ils consentiront à laisser leurs employés s'enroler. Le bill de la réorganisation de l'armée actuellement devant lui se heurte à ce point d'interrogation qui s'impose à tous les hommes d'affaires du pays.

Le président dit qu'il est en faveur de l'entraînement volontaire universel, mais que "l'Amérique ne veut pas de la contrainte du sentiment américain." Il ajoute que dans la nation on se surveille et que beaucoup d'hommes allaient se lever et dire "présent."

IL REGNE UNE INTENSE ACTIVITE EN GALICIE

Les Autrichiens, après avoir fait un faible gain sont repoussés à l'arrivée des renforts.

Petrograd, via Londres, 30. — Le communiqué officiel suivant a été publié aujourd'hui :

"Après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi a, lundi soir, essayé de prendre l'offensive dans la région nord-est d'Augustinof, mais notre feu le força de réintégrer ses propres tranchées."

"Les aviateurs ennemis ont jeté des bombes sur la gare de Vileyka et sur la ville de Voystom, au nord-est de la gare."

"GALICIE. — Dans la région du village de Gliadki, l'ennemi a ouvert un violent bombardement sur nos tranchées, au moyen d'artilleries lourde et légère, lance-bombes et lance-mines, et au même moment, ils ont tenté une offensive d'infanterie. Ayant repoussé notre avant-poste, l'ennemi a fait sauter deux de nos galeries de mines, qui n'étaient pas complètement chargées. Des renforts vinrent en toute hâte sur les lieux et délogèrent les Autrichiens par une contre-attaque. Ils ont repris le poste et restauré la situation antérieure."

"Au nord-est de Zelena, au nord de Boutchache, l'ennemi a tenté d'approcher nos tranchées, mais il a été repoussé par une fusillade et par les grenades à main."

"La situation n'est pas changée dans le Caucase."

LES AUTRICHIENS REPRENENT L'OFFENSIVE DANS LE TYROL

Mais en dépit d'une grande activité, ils sont repoussés partout. — Combat désespéré au sud de Posina.

Rome, via Paris, 30. — Les Autrichiens ont repris l'offensive dans la zone de Posina et le long des hauts d'Astico dans le sud du Tyrol. Après une violente préparation d'artillerie, ils ont attaqué les positions italiennes au sud de Posina, mais suivant le communiqué officiel de ce soir, ils n'ont pu déloger les assiégés.

Le communiqué suit :

"La situation est généralement la même sur tout le front, excepté dans la zone Posina et dans les hauts d'Astico, où il y eut une reprise de l'offensive ennemie."

"Dans la vallée Lagarina et dans le secteur Posubio, il y eut un intense duel d'artillerie et une grande activité. Des coups ennemis furent dispersés par notre feu."

"Au sud de Posina, l'ennemi, à la suite d'une violente préparation d'artillerie, a attaqué dans la région de Sogalio Di Campiglia et au mont Priafora. Après un combat désespéré, nos troupes ont conservé leurs positions."

"Sur le plateau Asiago et dans la vallée Sugana, les détachements de reconnaissance ont été actifs. L'artillerie ennemie a commencé le bombardement d'Ospedaletto."

"Dans la zone de Tofana, nous avons repoussé une petite attaque d'infanterie."

"Sur les pentes nord du Mont St-Michel, nous avons fait sauter une forte mine, endommageant une considérable étendue de tranchées ennemies."

LES OPERATIONS ANGLAISES

Londres, 30. — Le communiqué officiel anglais dit :

"L'artillerie ennemie a été plus active qu'à l'ordinaire, hier. Elle a abattu un de nos avions dans un combat aérien, mais il est tombé en arrière de nos lignes. Un avion ennemi a été descendu en arrière des lignes allemandes."

"Au cours de la nuit, nous avons fait sauter, avec beaucoup de succès, une mine, au sud-est de Guenchy. Deux mines allemandes près de Souchez et de Neuville-St-Vaast n'ont pas causé de dommages appréciables à nos tranchées."

"La journée a été calme aujourd'hui. Il n'y eut point d'engagements d'infanterie et l'artillerie a été faible. Près de Fricourt et Mametz, il y eut un important duel d'artillerie."

"Un peu plus au nord de nos tranchées à Neuville-St-Vaast et au canal La Bassée, il y eut une décroissance marquée d'artillerie. Il y eut quelques coups de fusil près de Richbourg."

"Au nord de la Lys, nos contre-batteries ont eu beaucoup de succès dans un duel qu'elles ont engagé avec l'artillerie ennemie près de Messines."

"A part quelques bombardements sans importance près de Dickebusch et Ypres, il n'y a rien à rapporter du nord."

DEUX VAISSEUX ANGLAIS COULES

Londres, 30. — Les Lloyd annoncent le coulage de deux navires anglais, le "Southgarth" et le "Delegarth". Vingt-deux membres de l'équipage de "Southgarth" ont été recueillis. On ne fait pas mention du sort de l'équipage de l'autre navire. On ne dit pas non plus où les désastres sont survenus.

Le "Southgarth" jaugeait 2,414 tonnes. Il avait été construit en 1891. Son port d'attache était Shields nord.

Le "Delegarth" avait une capacité de 2,265 tonnes et était détenu à Newcastle.

CONDAMNE A LA PRISON

Dublin, via Londres, 30. — Le professeur John MacNeil, président des volontaires Sinn Feiners, qui fut trouvé coupable, la semaine dernière, de complicité dans la révolte irlandaise, a été condamné à l'emprisonnement à vie et la sentence est confirmée.

LE 163IEME AUX BERMUDES

Ottawa, Ont., 30. — On annonce officiellement que le 163e bataillon est arrivé sauf aux Bermudes.

LA GUERRE AURAIT PU ETRE EVITEE

Londres, 29. — Le bureau des Affaires Etrangères a publié une déclaration aujourd'hui, réfutant les alléguations du chancelier allemand von Bethmann-Holweg au sujet de la crise en Bosnie, que sir Edward Grey a caractérisé de "mensonge absolu."

La déclaration est purement historique, mais démontre que sir Edward Grey, servant à l'ambassadeur d'Angleterre, à St-Petersbourg, le 27 février 1909, déclarait qu'aucune concession ne pouvait être obtenue pour la Serbie sans une guerre honteuse et que "risquer une guerre pour les réclamations territoriales des Serbes, de nature à affecter la plus grande partie du continent européen, serait hors de toute proportion avec les intérêts en jeu."

La déclaration ajoute :

"Les rapports de l'époque laissent l'impression que la guerre fut évitée parce que la Russie et la Grande-Bretagne n'étaient pas prêtes à presser les réclamations des Serbes contre l'Autriche au point de provoquer une guerre, et que l'Allemagne avait pris une attitude semblable en 1914, alors que les demandes de l'Autriche contre la Serbie furent posées de manière à amener la ruine de l'indépendance serbe, la guerre aurait été évitée."

SIR SAM HUGHES DANS LA VOIE DES AVEUX

Il admet que c'est lui qui a conseillé au comité des obus de "voir Allison". — Le colonel Allison se débat en vain contre les preuves documentaires de M. Carvell. — Il a reçu des commissions sur une foule d'affaires canadiennes et autres.

(Correspondance spéciale.)

Ottawa, 30 mai. — L'audience d'aujourd'hui, à la commission Meredith-Duff, a vu la fin de l'interrogatoire du colonel Allison et le commencement de celui du général Sir Sam Hughes.

On a commencé par le colonel Allison, qui a continué sa déposition d'hier.

Interrogé par M. Johnston, il dit qu'il n'a encore rien reçu sur la commission de la commande des fusées.

Il n'a aucune lettre, soit du comité des obus, se rapportant à l'affaire des fusées, qui n'ait pas déjà été produite.

Il se rappelle avoir rencontré M. Lloyd Harris à l'hôtel Manhattan, à New-York, mais ne se rappelle pas s'il y a été question des fusées.

La lettre où il déclare qu'il n'acceptera d'aucune personne, aucune commission sur cette affaire, a été écrite à New-York et il en a envoyé une copie à Sir Sam Hughes.

Q.—Vous deviez recevoir \$25,000 de M. Yoakum ?

R.—Je les ai reçus.

Q.—Quels services avez-vous rendus pour cette somme ?

R.—Qu'est-ce que cela peut avoir affaire avec les fusées ? Enfin c'était pour des négociations ; Yoakum et moi avons discuté la question de mes dépenses pour certains contrats que j'avais en mains à ce moment, et il a été convenu que M. Yoakum me paierait \$15,000 comme bonus pour m'indemniser d'une partie de mes déboursés.

Q.—Pendant combien de temps ont duré ces déboursés ?

R.—Depuis le mois d'août 1914.

Q.—Pouvez-vous me dire quel profit Yoakum a retiré de vos négociations, qui représentèrent ces \$25,000 ?

R.—Je ne comprends pas où vous voulez en venir.

Q.—Oh, vous me comprenez bien !

R.—Il n'en avait retiré aucun profit jusque-là.

Q.—Quel travail avez-vous fait qui ait valu pour lui ce déboursement de \$25,000 ?

R.—Je ne puis entrer dans les détails, cela me prendrait six mois.

Q.—Pouvez-vous me citer un cas ?

R.—Cela ne se rapporte pas à cette enquête : Nous avions une foule de contrats : carabines, obus et autres, je voulais que M. Yoakum m'aide.

Q.—Combien de temps avez-vous travaillé à ces contrats ?

R.—Environ trois mois.

Q.—A propos des étuis re cartouches, attendiez-vous d'être rémunéré par les fournisseurs ?

R.—Pas à ce moment-là.

Q.—Avez-vous obtenu une réduction dans le prix des fusées ?

R.—Oui.

Q.—De quelle manière ?

R.—J'ai vu tous les gens que je pouvais voir. J'ai vu Dowler, Henderson, le général Drain et M. Yoakum.

Q.—Quel était le prix des fusées ?

R.—De \$4.90 à \$5.10.

Q.—Avez-vous fixé le prix vous-même ?

R.—Non.

Q.—Le général Bertram ?

R.—Je ne sais pas.

Q.—Saviez-vous que, en avril, le comité des obus avait eu des offres au prix de \$4.50 ?

R.—Non.

Le témoin dit qu'il eut de fréquentes conversations avec MM. Bertram et Carnegie au sujet d'un prix qui serait satisfaisant pour le comité. Il ne se rappelle pas quel prix lui a été donné comme pouvant être satisfaisant.

M. Carvell commence à interroger le témoin.

Q.—Pourquoi le colonel Carnegie s'est-il adressé à vous pour obtenir des étuis de cartouches ?

R.—Je ne me rappelle pas.

Q.—Avez-vous correspondu avec quelqu'un à Ottawa au sujet de ces étuis ?

R.—Je ne me rappelle pas.

Q.—Avez-vous fait des démarches ?

R.—J'avais des options sur une certaine quantité, mais pas pour le Canada.

Q.—L'avez-vous fait savoir au général Hughes ?

R.—Oui, verbalement, pas par écrit.

M. Carvell montre un télégramme au témoin :

Q.—Est-ce vous qui avez écrit cela ?

R.—(Après une pause).—Oui, c'est moi qui ai envoyé ce télégramme.

Ce télégramme, adressé à Valcartier, à la date du 24 septembre, dit qu'Allison a des options sur tous les étuis en cuivre pour obus de 18 livres, qui pourraient être fabriqués aux Etats-Unis pour quinze mois, au prix de \$1.85.

M. Henderson demande à M. Carvell où il s'est procuré ce télégramme. M. Carvell répond : "Je l'ai obtenu de M. John R. Ratham, rédacteur du "Providence Journal", l'homme qui a le plus fait, aux Etats-Unis, pour détruire la propagande allemande ; et j'ai un plein sac d'autres documents au sujet desquels j'espère pouvoir interroger le témoin."

Allison répond qu'il ne se rappelle pas avoir reçu aucune communication du général Hughes au sujet de la commande d'étuis à la Edwards Valve Manufacturing Co.

Il reçoit une lettre du colonel Carnegie lui demandant s'il pourrait procurer des étuis au comité. Il a vu nombre de personnes à ce sujet. Le comité voulait payer \$2.10. Allison leur a fait avoir une offre de \$2.30.

Q.—Y compris la commission ?

R.—Il n'y avait pas de commission comprise dans ce prix.

Q.—Quand est-ce que la commission a été incluse dans le prix ?

R.—Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

M. Carvell ici, en dépit des objections des avocats du comité et de M. Allison, lit un extrait de la déposition de M. Yoakum, où il est dit que la commission de 4c, par étui était comprise dans le prix de \$2.39.

Q.—Alors, c'est Yoakum qui vous a dit qu'il avait été fait provision pour une commission pour 4c par étui dont vous receviez 2c ?

R.—Oui, mais longtemps après que la commande a été donnée.

Q.—Avez-vous compris que la commission était le résultat de vos négociations avec le Ministre de la Milice ?

R.—Non.

Q.—Ayant envoyé au Ministre le télégramme que vous avez admis et ayant reçu la commande du comité des obus, prétendez-vous encore qu'il ne s'agissait pas d'affaires canadiennes ?

R.—Oui. Je prétends que c'étaient des affaires anglaises et que j'avais droit à une commission.

Q.—Alors, sur tout ce qui était pour le gouvernement anglais, vous prétendez que, en vertu de votre arrangement avec le ministre, vous aviez droit de prendre une commission ?

R.—Je n'avais aucun arrangement avec le ministre.

UNE VICTOIRE AU N

Le Dr Smith, candidat majorité de 67. La défaite due à un changement d'opinion, où la majorité conservatrice de 214, a été transformée aujourd'hui en position de 191.

L'élection partielle était par la retraite de M. P. G. Macdonald, la nomination de commissaire des travaux publics provincial.

LES ANGLAIS FONT EN AFRIQUE AL

Les troupes britanniques font de l'ennemi en cette région.

Londres, 30. — Les forces britanniques en Afrique-Est allemande par le sud-ouest hier avoir pénétré de vingt milles en territoire ennemi, devant les lacs Tanganyika et Nizazi, grès, suivant le communiqué officiel suivant :

"Continuant le rapport sur les opérations du général Northey télégraphie que se lac Neu Langenberg (au nord du lac Nizazi) ont été évacués. L'ennemi a été forcé d'évacuer la ville. Nous avons occupé et capturé une grande quantité de munitions, de nourriture et des magasins de toutes sortes."

"Une garnison ennemie, qui détient Marema, 23 milles à l'est du nord-est d'Abercon (sur la frontière rhodésienne), a été investie."

VIOLENT BOMBARDEMENT AU MORT-HOMME

Le communiqué officiel ne mentionne aucun engagement sur le front français.

Paris, 30. — Le communiqué officiel de ce soir se lit comme suit :

"Sur la rive gauche de la Meuse, le bombardement a été très violent dans la région de Mort-Homme et Cumières."

"L'activité de l'artillerie a été modérée sur la rive droite et dans la Woëvre."

"Il n'y a rien à rapporter sur les autres endroits du front."

COMMUNIQUE BELGE

"Le duel d'artillerie a été modéré."

L'ALLEMAGNE NE VEUT PAS FAIRE DE CONCESSIONS

Les contre-propositions de l'Angleterre pour le soulagement de la Pologne.

Londres, 30. — Les avis de Berlin laissent à entendre que le gouvernement allemand n'acceptera pas les contre-propositions de la Grande-Bretagne pour le soulagement de la Pologne, n'ont pas surpris les personnes intéressées à ce sujet. Plusieurs offres d'entreprendre ce travail naquirent en Suède et en Norvège, mais les gouvernements anglais et allemand indiquaient une préférence pour que cette œuvre soit accomplie par la commission américaine pour le soulagement de la Belgique, au cas où l'on en viendrait à une entente.

Cela reviendrait à un simple travail de surveillance, d'après le premier arrangement, l'Allemagne enfreint de prélever \$5,000,000 par pour cette nation.

Q.—Vous aviez sa permission ?

R.—Je n'avais aucun arrangement.

Q.—N'avez-vous pas dit, hier, que le Ministre de la Milice avait dit qu'il n'avait pas d'objection, à ce que vous preniez une commission ?

R.—Je n'avais aucun arrangement.

Allison arrive ici à dire que, dans une conversation qu'il a eue avec le général Hughes, il a été question de commissions sur les affaires non canadiennes, mais qu'ils n'en sont arrivés à aucun arrangement.

"J'en ai parlé deux fois au Ministre, et je lui ai demandé s'il voyait aucune raison pourquoi je n'accepterais pas une petite commission, sur les affaires anglaises et il n'a vu aucune raison pour cela."

M. Carvell abandonne la partie en remarquant qu'il est impossible d'obtenir une réponse satisfaisante d'Allison.

M. le juge Duff : "Il y a des gens qui s'imaginent que cette commission vient de tomber de la lune."

Q.—Connaissez-vous A. H. Seaforth ?

R.—Oui, il a été mon secrétaire. Un télégramme est montré à Allison, sans être lu. Le témoin dit qu'il ne se le rappelle pas.

M. Henderson.—Ce sont des documents volés !

M. Carvell.—Mon savant ami est la victime d'illusions.

Q.—Voulez-vous regarder encore ceci et dire si cela n'a pas été signé par Seaforth ?

R.—Cela semble bien avoir été signé par lui.

Q.—Combien de temps a-t-il été à votre emploi ?

R.—Quatre ou cinq mois, à partir d'octobre 1914.

Ils sont allés ensemble en Angleterre et sont revenus en février 1915.

Allison refuse d'identifier deux livres de comptes (ledgers) qui lui sont montrés. Il dit n'en rien connaître.

Q.—Vous rappelez-vous le prix que Morgan vous a coté ?

R.—(A suivre à la page 2.)

QUE HUGHES SAVAIT

commissions, mais pas — "Il ne faisait pas pis général.

(Correspondance spéciale)

ment à l'ajournement antérieur a repris ses audiences cet après-midi de M. J. W. Allison.

Mr Wm Meredith a déclaré que M. A. Thomas et le général Bernier, serait mise au dossier et ils pourront en prendre communication.

moment où l'interrogatoire de M. Allison a été interrompu par l'ajournement général anglais à New-York.

que Sir Courtney-Bennett avait eu une entrevue avec Dowler & Forbes.

que ce n'est pas ce qu'il a commis que la lettre de Sir Courtney-Bennett doit passer outre.

sur la déclaration d'Allison à ce sujet, la commission fasse une enquête complète et nécessaire, d'assigner Sir Courtney-Bennett comme témoin.

Cet incident ne nous intéresse nullement ou que l'on n'a pas tenu compte de la déclaration de Sir Courtney-Bennett.

du sujet de Sir Courtney-Bennett ? Le témoin dit que Lignanti lui a remis un duplicata de l'arrangement en le priant de le lire ; il l'a pris et l'a mis dans un tiroir. Cela ne pressait pas. Il l'a lu plus tard, mais il ne se rappelle pas combien de temps après.

Q. — Mais vous venez de dire que vous accordiez à Lignanti une part dans vos profits présents et futurs ? N'y avait-il pas une entente sur la proportion de cette part ?

R. — Non. Nous réglions pour chaque cas suivant sa nature. Nous attons que l'affaire fût réglée. J'ai eu à faire une foule de dépenses ; mais cela ne se rapporte pas à cette affaire et je ne veux pas entrer dans les détails. Je négociais avec d'autres personnes.

Lignanti n'y était intéressé que lorsque je requerrais ses services. Et il y en avait où Lignanti devait requérir les miens.

Le témoin dit que Lignanti lui a remis un duplicata de l'arrangement en le priant de le lire ; il l'a pris et l'a mis dans un tiroir. Cela ne pressait pas. Il l'a lu plus tard, mais il ne se rappelle pas combien de temps après.

Le montant de \$50,000 assigné à Lignanti, dans la commission sur les fusées, est un montant fixé arbitrairement. Lorsqu'il a été décidé d'arranger Allison n'avait pas encore décidé quel montant il accorderait à Lignanti.

Le projet, Lignanti devait recevoir 1-8 de la commission sur la commande à la Edwards Valve Co.

Allison dit qu'il n'a eu aucune négociation avec la Canadian Vickers, à propos de l'affaire des carabines du sud. Lignanti était intéressé dans l'affaire Allison des carabines du sud. Il ne connaît que par des rumeurs ce qui regarde l'affaire avec la Providence Chemical Co. Il croit, cependant, qu'il a transmis les offres de la compagnie aux représentants des gouvernements de France et d'Angleterre.

Q. — Qu'a-t-il été dit après que vous avez lu l'arrangement ?

R. — Il m'a demandé si je l'avais signé ; je lui ai dit que non, mais que je lui donnerais une part proportionnelle si l'affaire était faite. Il ne m'a pas pressé de signer.

Quant aux \$10,000 du major Stephens, M. Allison dit que c'est encore une participation donnée au major, avec qui il était associé dans d'autres affaires en Europe, en outre dans la commande d'obus pour la Russie, qui est échue à la Canadian Car Co.

Il en est de même des sommes qu'il a transportées à sa belle-sœur et secrétaire, Mlle Edwards, et au colonel McBain.

Aucune de ces sommes, prétend-il, ne représente une proportion déterminée par un arrangement antérieur. C'est de sa pleine initiative, de sa seule générosité, qu'il a fait ces importants cadeaux.

A un certain moment, M. Johnston le pressant pour avoir des détails de ses transactions, il a dit qu'il s'agissait de ses affaires personnelles auxquelles la commission d'enquête n'avait rien à voir. Et Sir William Meredith lui a donné raison.

Ayant été interrogé de nouveau sur ces conversations avec Sir Sam Hughes, il a fini par admettre que le général Hughes était pour le gouvernement impérial. Son ami le ministre lui aurait dit qu'il n'y voyait pas d'objection, puisque d'autres recevaient des commissions.

Mais il affirme de nouveau qu'il n'a pas touché de commission sur les affaires canadiennes. Naturellement, il ne compte pas comme affaires canadiennes celles du comité des obus.

Il n'a pourtant jamais dit à Sir Sam Hughes, ni aux membres du comité des obus, qu'il devait avoir une commission sur la commande des fusées...

D'ailleurs, il ne le savait pas lui-même et il a été tout surpris — agréablement, on peut le supposer — lorsque M. Yoakum a appris qu'il avait droit à une part de la commission sur la commande à l'American Ammunition Co.

LES \$4,000 DU COLONEL ALLISON

Il prétend qu'elles ne regardent pas le Canada. — M. F. Orr Lewis, plus mystérieux que jamais.

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 26 mai. — Après l'interrogatoire de M. Fraser, hier après-midi, la commission Davidson a rappelé M. F. Orr Lewis, qui a donné quelques autres détails sur le fonds en fidéicommiss qu'il tenait de l'Amirauté. Il a été question d'une somme de \$29,450 qui devait couvrir non seulement des cartouches mais aussi des baïonnettes avec leur fourreau.

M. Dewart fait remarquer que, sur cette somme, \$20,947.41 ont été payés pour cartouches et \$3,000 pour des baïonnettes, plus \$22 restant sur un compte antérieur.

Il reste donc une différence de \$5,200 entre la somme déposée par l'Amirauté et celle qui a été payée au département de la Milice et cela représente juste 25 pour cent.

M. Lewis ne peut que répéter que le compte n'est pas encore réglé.

Q. — Mais je lis sur votre lettre même que vous avez mentionné la somme de \$29,248. Ne voulez-vous pas indiquer que cette somme avait été reçue par vous pour les fins spécifiées ?

R. — Ce que j'ai écrit, c'est ce qui a été versé au fonds. Quant à la somme elle-même, j'ignore par quels calculs on y est arrivé.

Q. — Avez-vous reçu l'état de compte en rapport avec le fonds en fidéicommiss No 2 que vous aviez demandé à la Banque de Montréal, dans une lettre produite par M. Fraser ?

R. — Oui, et je l'ai envoyé à Londres. Il m'était impossible de rien détourner de ce fonds pour mon profit personnel et je n'ai rien payé non plus au colonel Allison.

Q. — Ne voudriez-vous pas rafraîchir votre mémoire en revoyant cet état de compte ?

R. — J'agis comme fidéicommissaire, et je ne puis, sur ma responsabilité, produire aucun de ces états de compte.

Dans la soirée, vu que l'on devait ajourner pour quinze jours, le colonel Allison a été appelé.

Q. — Qui représentiez-vous dans cette affaire de cartouches ?

R. — Sir Trevor Dawson, un directeur de Vickers Limited, qui, lui-même, représentait le ministère de la Guerre.

Le témoin ne sait pas au juste quand il apprit qu'il y avait des cartouches à vendre au Canada ; mais lorsqu'il l'a appris, il est allé trouver Sir Sam Hughes, qui l'a référé au quartier-maître général McDonald.

Q. — Qui vous a appris qu'il y avait des cartouches à vendre ?

R. — Je ne sais pas ; c'est peut-être Sir Trevor Dawson.

Q. — N'êtes-vous pas l'ami intime de Sir Sam Hughes ?

R. — Je le connais depuis vingt-cinq ans ; mais qu'est-ce que cela peut avoir à faire avec cette transaction ? Je n'ai pas discuté la question des cartouches avec lui ; je ne connaissais rien des cartouches ni le prix que l'Amirauté les a payées.

Le témoin admet cependant qu'il a reçu \$4,000 de commission pour une vente de cartouches ; mais c'étaient des cartouches achetées aux Etats-Unis. Cet argent a été payé en billet ; il n'y a pas de chèque ni aucun écrit qui s'y rapporte.

Il lui est impossible d'expliquer comment il se fait que, dans les documents officiels, il est dit que les cartouches ont été vendues à Vickers Limited, par son entremise à lui, désigné comme représentant au Canada Vickers Limited.

Il manque de mémoire au sujet de la dernière commande de deux millions de cartouches.

Q. — Ne vous rappelez-vous pas qu'elles ont été livrées ?

R. — Je n'en ai aucun souvenir.

Q. — Avez-vous appris depuis qu'on ne les avait pas livrées, parce que l'arrêté du conseil n'avait pas été adopté ?

R. — Je ne puis pas dire.

Sir Charles Davidson. — Ne pourriez-vous pas jeter un peu plus de lumière sur cette affaire ou dire si vous avez espéré en tirer profit ?

R. — Non.

M. Dewart devant s'absenter pour aller à Winnipeg, la continuation de l'enquête a été remise au 12 juin.

CHRONIQUE DE LA GUERRE

L'entente sacrée.

(Pour le "Canada")

L'Allemagne commence à comprendre qu'il y a contre elle autre chose que des armées, des nations ou de simples concurrents commerciaux, mais une humanité ligée contre l'humanité qu'elle représente et qui prétend à une suprématie que rien ne justifie, bien au contraire. Et cette grande vérité ne manquera pas d'être mieux connue chez elle de jour en jour. Déjà ses dirigeants ne s'y trompent plus, si jamais ils ont eu à ce sujet les énormes illusions qu'ils pouvaient paraître avoir, à les lire ou à les entendre. Bien que les manifestations de l'étranger, sa pensée, sa volonté ne lui arrivent plus que très déformées, le peuple, à son tour, pressent que la coalition qui s'est dressée contre l'Allemagne est une force qu'on ne saurait plus renverser, parce qu'elle s'appuie sur les mobiles humains qui, de tout temps, furent considérés comme étant les plus élevés et les plus puissants.

Si les alliés parlent beaucoup du droit des nations, de justice, de liberté, s'ils ne se lassent pas de répéter ces mots, c'est qu'ils n'ont cessé de donner des preuves de la sincérité de leur langage et de témoigner leur ferme volonté de conformer en tous points leurs actes et leurs paroles. Ils ont affirmé, dès le début, qu'ils ne recherchaient pas des agrandissements territoriaux, qu'ils n'avaient nullement soif de conquêtes, mais que la guerre qu'ils faisaient, parce qu'ils y avaient été contraints, était une guerre défensive. Ils ont déclaré qu'ils ne voulaient que soutenir le grand combat de l'humanité contre l'oppression militaire. Et jusqu'ici, rien n'a pu mettre en doute leur absolue loyauté. A mesure que les hostilités se développent, ils se montrent de plus en plus résolus, au contraire, à ne se départir en rien de leur attitude première, à lutter jusqu'au bout dans la foi humaine qui est la leur et qu'ils estiment qu'aucune force au monde ne pourrait leur arracher.

Le bloc, au lieu de perdre de sa résistance, se consolide visiblement de jour en jour. La coalition qu'ils ont opposée à l'Allemagne dépasse déjà les limites de temps qui semblaient devoir l'enfermer. Elle n'est plus une coalition d'occasion. Et le roi d'Angleterre, dans le discours aux parlementaires français qu'il recevait à Londres, a pu exprimer son espoir que cette alliance "nationale, toute de confiance mutuelle" durerait toujours. Sans s'exagérer l'importance des mots et des espérances humaines ou mêmes royales, il y a là une telle manifestation de bonne volonté, un tel désir de voir le monde s'engager dans des voies nouvelles, qu'on ne peut pas ne pas en être frappé. D'ailleurs le roi Georges V a aussitôt complété sa pensée, en affirmant que le peuple du Royaume-Uni "sans distinction de races, de classes et de partis", était unanime, "dans sa résolution de continuer la guerre jusqu'à ce que s'évanouisse pour toujours la menace qui, si longtemps, a assombri le ciel de l'Europe, et, dans le monde entier, a démenti les promesses d'une civilisation pacifique."

Et, si l'on rapproche les paroles royales de celles du premier ministre Asquith, répondant au chancelier allemand, dans le discours qu'il a adressé à ces mêmes parlementaires français, on est encore plus impressionné. Car, c'est avec une sérénité lumineuse, la tête haute, le verbe pur et franc, que le premier anglais a déclaré que le but de l'Allié était de "préparer le terrain pour un système international qui assurera à tous les pays civilisés le principe de l'égalité de leurs droits", et qu'il a terminé en disant: "Nous combattons de tous côtés pour une grande cause, nous combattons honorablement, proprement, avec la conscience nette, côte à côte. Comme nous en avons la volonté, nous avons la conviction de venger les libertés de l'Europe." Il y a des paroles à l'accent desquelles on ne peut pas se tromper. Leur sincérité est incontestable. Leur résolution est inébranlable. Et si leur coalition ne doit pas être perpétuelle — car nos institutions ne sont pas perpétuelles — on peut avoir désormais la conviction qu'elle sera la base formidable d'une situation internationale de très longue durée.

L. B.

J. J. HILL N'A PU SURVIVRE AU MAL

Le grand constructeur de chemins de fer et capitaliste, est mort hier matin. — Natif de l'Ontario. — Notice biographique de ce grand philanthrope, dont les débuts furent modestes. — Une belle carrière.

Saint-Paul, Minnesota, 29. — James J. Hill, constructeur de chemins de fer, capitaliste connu du monde entier et philanthrope remarquable, est décédé, ce matin, à neuf heures et demi en sa maison de l'avenue Summit. Il a succombé à un empoisonnement causé par une affection intestinale.

NOTES BIOGRAPHIQUES

James J. Hill était né dans une petite ville de la province d'Ontario, près de Guelph, le 16 septembre 1838. Il fit ses études à l'Académie de Rockwood, et à sa sortie de cette académie occupa un emploi au service d'une compagnie de navigation à Saint-Paul, Minnesota. En 1865, il devint l'agent de la "North-Western Packet Company". Plus tard, il fonda pour son propre compte une entreprise de transport et un commerce de combustibles, puis il établit la maison "Hill, Griggs & Co.", qui subsista de 1869 à 1875. Il fonda alors la "Red River Transportation Company", organisa un syndicat qui prit le contrôle du chemin de fer Saint-Paul-Pacifique dont la plus grande partie des titres étaient détenus par des financiers hollandais. Il réorganisa cette compagnie qui devint la "St. Paul, Minneapolis and Manitoba Railroad Co.", et dont il fut le gérant général de 1879 à 1882 ; il fut nommé vice-président de la compagnie en 1882 et président en 1883. En 1899 cette compagnie se fusionna avec la "Great Northern", sous ce dernier nom. M. Hill fut élu président de l'organisation et a toujours occupé ce poste jusqu'à sa mort.

M. Hill était le fils d'un Canadien-irlandais. C'est lui qui découvrit le "Grand Panier du Monde" dans le grand nord-ouest et il contribua à le transformer, de désert qu'il était alors, en six riches Etats comportant 60,000 fermes ; puis il créa une ligne de transport qui reliait prati-

quement la ville de Buffalo à l'Asie, et dont le millage, par voie ferrée et par eau, suffirait presque à ceinturer le globe terrestre.

M. Hill a toujours été d'opinion que la facilité en affaires était le résultat d'extravagances irraisonnées.

AMI DU ROI ALBERT

L'ambition de James J. Hill, au cours de ces dernières années, était de persuader à ses amis qu'il ne prenait pas une part active aux affaires. Il a été facile de distinguer sa haute main dans la direction qu'il a su imprimer au Great Northern Railway et à la "First National Bank" de Saint-Paul.

Il serait difficile de décider ce qui lui a gagné le plus de sympathies : l'appui qu'il a donné à la Belgique, lorsqu'elle a été envahie par les Allemands, ou la part qu'il a prise aux négociations pour l'emprunt de \$500,000,000 au profit des alliés.

Quand un gigantesque secours pour venir en aide à la Belgique, M. Hill se mit à la tête du mouvement et l'on ne connaît sans doute jamais l'importance des sommes qu'il a envoyées au roi Albert, qui était un vieil ami personnel, ni le montant des capitaux qu'il a décidés certains de ses amis à expédier.

Sa position, comme personnage d'une importance internationale, n'a jamais été mieux dessinée que lorsque les représentants des alliés se sont rendus à New-York pour y contracter cet emprunt colossal. Il est le premier qui ait fait mander J. P. Morgan, et lorsque M. Hill eût déclaré que les capitalistes du nord-ouest étaient décidés à participer à l'emprunt, on a considéré que la grande question était résolue.

Il a contribué puissamment à encourager l'élevage du bétail dans le nord-ouest et a fait beaucoup pour le développement de l'industrie.

Et ayant lancé cette insulte, le ministre de la Milice passa son chemin avant que les deux interlocuteurs, abasourdis, aient pu songer à lui répondre.

Le "Citizen," qui raconte l'affaire, sans donner les noms, traite carrément Sir Sam Hughes de traîneur de sabre, de Prussien, et compare son insolence à celle de l'officier prussien dont l'algarde, à Saverne, en Alsace, quelque temps avant la guerre, a fait tant de bruit.

Le "Citizen" demande si nous sommes en Prusse et si l'on permettra à un "Falstaff siré" d'insulter les citoyens respectables sur une place publique, parce qu'il traîne un sabre et porte une plume à son chapeau !

"C'est précisément, ajoute le confrère, pour épargner au monde civilisé la domination de ces "traîneurs de sabres" que nos volontaires se battent actuellement dans les tranchées de France et de Belgique. Que doit penser, par exemple, le Dr Michael Clark, et pourrait-il conseiller la patience devant cette insolence bureaucratique et militaire qui se donne libre carrière au beau milieu de la capitale du Dominion ?

SIR SAM HUGHES INSULTE L'AUDITEUR GENERAL

Le "Citizen" d'Ottawa dit que le ministre de la Milice n'est qu'un traîneur de sabre et un prussien.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 29. — On raconte aujourd'hui ici qu'une scène disgracieuse s'est passée jeudi soir, dans un lieu public, après l'ajournement de la commission Davidson.

L'Auditeur général, M. Fraser, un fonctionnaire public hautement estimé de tout le pays et qui, d'après la loi, ne peut être destitué — heureusement pour lui — que par le parlement, causait tranquillement avec un citoyen éminent, un directeur de chemin de fer canadien, lorsque le général Sir Sam Hughes, les ayant aperçus, s'approcha d'eux et, s'adressant au directeur des chemins de fer, lui dit en montrant du doigt M. Fraser : "Je suis surpris que vous fréquentiez cet homme-là !"

OLEMNTA BEUQCE OTOROTN PNIENGIW Avec les 4 groupes de lettres mêlées ci-dessus, pouvez-vous faire les noms de 4 grandes villes canadiennes bien connues ? Si oui, vous pouvez gagner part à la distribution de l'argent ci-dessous. Ce n'est pas chose facile. Mais avec de la patience et persévérance, vous pourrez peut-être en trouver 2 ou 3. A la personne qui en trouvera le plus nous donnerons la somme de cent dollars. La personne qui sera deuxième, la somme de cinquante dollars. A la personne qui sera la troisième, la somme de trente dollars. A la personne qui sera la quatrième, la somme de vingt dollars. Dans le cas où deux personnes enverraient la même réponse exacte, nous diviserons les deux premiers prix entre elles (chaque devant recevoir \$75.00). Si trois personnes enverraient la même réponse exacte, les trois premiers prix leur seraient partagés (chaque recevant \$60.00). Si quatre personnes enverraient la même réponse exacte, la somme de \$200.00 serait également divisée entre elles (chaque recevant \$50.00) et ainsi de suite dans les mêmes proportions, pourvu qu'elles remplissent une simple condition au sujet de laquelle nous écrirons aussitôt que les lettres seront reçues. N'envoyez pas une cent fois que vous répondrez à cette annonce. Si vous trouvez quelques noms, écrivez-les tout de suite en incluant un timbre pour réponse. Ne tardez pas. Ecrivez-nous immédiatement.

\$200 EN ARGENT GRATUITEMENT

Adresses : CANADIAN MEDICINE Co., Dépt. 6 Montréal, Qué.

NEUF SUR DIX des maladies ordinaires ont leur origine dans un sang impur, lequel affaiblit les organes vitaux. Le remède qui purifie le sang, guérit la maladie. LE NOVORO DU DR. PIERRE est sans égal pour purifier le sang et reconstruire le système. Il a été en usage constant depuis plus de cent ans—assez longtemps pour démontrer bien des fois ses grands mérites. Ne le demandez pas dans les pharmacies, car il est fourni directement au public par des agents spéciaux. Pour de plus amples détails, s'adresser au DR. PETER FAHRNEY & SONS CO., 19-25 So. Hoyne Ave., CHICAGO, ILL.

LES FUNERAILLES DE M. HILL SERONT GRANDIOSES

La famille est à faire de très grands préparatifs pour le service funèbre. — Les vieux employés pourront voir le défunt. — Pas de fleurs.

St-Paul, Minn., 29. — Les funérailles de M. James J. Hill auront lieu à sa résidence à dix heures, mercredi après-midi. Les dispositions pour les funérailles sont annoncées dans une communication publiée à quatre heures aujourd'hui par la famille.

Le public n'aura pas l'occasion formelle de rendre ses derniers hommages au plus grand citoyen du Nord-Ouest, mais il sera permis aux associés et employés fidèles de M. Hill de voir une dernière fois son cadavre avant le service funèbre. Les bureaux généraux du chemin de fer Northern, ainsi que ceux de la "First National Bank and Northwest Trust Co." seront fermés mercredi.

Cet après-midi, les télégrammes continuent d'affluer de toutes les parties du pays, exprimant à la famille les sincères condoléances. Un grand nombre d'amis de la famille sont venus à la maison ainsi qu'à celle de M. Louis W. Hill, voisine de celle du défunt. Très peu sont entrés, la plupart ne laissant que des paroles de sympathies à l'adresse de Madame Hill et à ses enfants. Voici le bulletin publié par la famille :

M. Hill est mort très paisiblement après quelques heures d'agonie. Tous les membres de sa famille propre, étaient présents à l'exception d'une fille, madame Anson Beard, qui doit arriver ce soir, et un petit-fils, James N. B. Hill, fils de M. et Mme Samuel Hill, qui doit arriver de Cambridge, demain.

"Le vicaire-général Gibbons, qui assistait M. Hill dans ses derniers moments officiera aux services funèbres à la maison et au tombeau. Les funérailles publiques seront tenues à la demeure No 240 Ave Summit, mercredi, à 2 heures de l'après-midi. L'enterrement sera privé.

"Suivant la simplicité dont la famille croit être le désir du défunt, on est prié de ne pas envoyer de tributs floraux à la maison.

"Mardi à 2 heures de l'après-midi, les vieux employés du "Great Northern", auront l'occasion d'aller rendre les derniers hommages et dire un dernier adieu à leur vieux patrons.

"M. R. Brown, Ralph Budd, Chas. W. Gordon, J. M. Gruber, P. L. Howe, W. P. Kenny, Charles Maitland, George A McPherson, Théodore Schultz et C. L. Toomey porteront les coins du poêle.

"Les porteurs honoraires seront annoncés plus tard."

MORT SUBITE DE M. L. A. BOYER AU CLUB SHAWINIGAN

Parti pour une excursion de pêche notre concitoyen succombe à une maladie de coeur.

C'est une figure bien connue et fort populaire qui disparaît avec M. L. A. Boyer, dont un message téléphonique nous annonçait la mort hier soir.

Au lendemain de son soixante-dixième anniversaire, qu'on avait célébré en famille le 21 mai, M. L. A. Boyer, âgé de 70 ans, comme Louis les ans, fit son excursion de pêche au club Shawinigan ; c'était l'occasion pour lui un grand plaisir, que d'aller ainsi chaque année se reposer du brouhaha de notre grande ville dans les solitudes de la rivière Saint-Maurice. M. Boyer avait déjà passé plusieurs jours au club Shawinigan, jouissant d'un repos réparateur quand hier, la nouvelle de sa mort nous arrivait. Nous n'en connaissons pas encore tous les détails mais on croit que M. Boyer a succombé à une affection cardiaque.

M. Louis Alphonse Boyer, était un citoyen bien connu dans notre ville ; il était le fils de feu Louis Boyer, important négociant de Montréal et le frère de l'hon. sénateur Arthur Boyer. Il naquit le 21 mai 1839 ; il épousa Mlle Alphonse Meilleur, qui lui survit.

M. L. A. Boyer débuta dans le commerce avec son père, puis fut inspecteur de farine à Montréal, sur proposition de la Halle aux Bleds, et du Board of Trade ; il faisait aussi partie de la commission des chemins à barrière.

Notre concitoyen était un libéral ardent, dévoué à son parti ; il fut député à la législature pour le comté de Maskinongé de 1872 à 1876 et en 1907 il se porta candidat en opposition à feu l'hon. M. F. D. Monk, dans Jacques-Cartier.

Avec sa veuve, M. L. A. Boyer laissa deux fils, M. Louis Boyer, C. R., et M. Aurélien Boyer, de la Canadian Trading Coy., et deux filles, Madame Georges S. Simard, femme de l'hon. Simard, conseiller législatif, et Mme R. P. Bonin.

La dévouée mortelle de M. L. A. Boyer sera ramenée aujourd'hui à Montréal, puis exposée à sa résidence, 4157 Avenue Western, à Westmount. On donnera l'avis des funérailles plus tard.

Dans le deuil qui les frappe Madame L. A. Boyer et sa famille peuvent être assurés de la profonde sympathie du "Canada".

UN MOT DE VON DER GOLTZ

Le général Von der Goltz ne manquait pas d'esprit.

Au lendemain de la conclusion de l'alliance franco-russe, un chambellan d'Aboul-Hamid demanda-t-il sans une intention narquoise : —Que dites-vous de ça, général ? —Cela est sans importance, répondit-il. En vingt-quatre heures, nous pourrions ramener à nous la Russie.

—Et comment ? —En lui offrant Constantinople. Le chambellan faillit tomber à la renverse. L'incident, jugé assez grave, fut porté devant le Sultan. Le chambellan

et von der Goltz comparurent devant lui.

—Je plaisantais, fit le premier.

—Et le général répondit simplement : —Moi aussi.

L'HUILE QU'IL FAUT AU CULTIVATEUR. Une bouteille d'huile Electrique du Dr Thomas, sur la ferme, évitera plus d'un voyage pour aller chercher le médecin. Non seulement elle est bonne pour les enfants souffrant du rhume ou du croup et les personnes âgées prises de douleurs, mais il y a une manière de l'employer pour les animaux malades. On devrait toujours en avoir une bouteille à la maison.

DODD'S KIDNEY PILLS FOR ALL KIDNEY DISEASES. CURES RHEUMATISM, BRIGHT'S DISEASE, DIABETES, GRAVEL, NEURALGIA, MIGRAINE, BRUISSURE, etc. Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de tête. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

FEUILLETON du "CANADA" Cœur de France

Par RENE D'ANJOU

No 73

—Maureusement, sans moi, peut-être la dispute ne se fût pas engagée. Ulrich était assis. Il raconta en détail la scène du restaurant et les deux jeunes gens ne cessèrent de regarder à droite et à gauche, pour voir si un visage connu ne passait pas. La route leur semblait désespérante de longueur.

Les petites valises transversales, si fraîches et si jolies, qui débouchaient dans le Hohlenthal, n'attiraient pas leurs regards, non plus que les ruisseaux murmureurs qui dégingolaient des collines.

Dans les nombreux hameaux qu'il leur fallait parcourir, ils cherchaient à se renseigner.

On leur disait bien que le matin, très tôt, deux voitures avaient passé et qu'aucune n'était revenue, c'était tout ce qu'ils pouvaient obtenir.

A l'auberge du Paradis, le renseignement devint plus précis : les voitures contenaient des messieurs, et d'elles s'était arrêté un instant, et les voyageurs étaient venus boire des chopes de bière, ensuite ils étaient repartis en dirigeant sur Burg.

Louis et Ulrich reprirent leur train de vitesse.

Ils arrivèrent sous les ruines de Falkenstein, ancien château fort, repaire de brigands. Au pied de cette forteresse est située l'auberge des Deux-Picéons (Zwei Tauben).

Encore ils entrèrent et recommencèrent leurs questions.

—Oui, dit le chef, j'ai vu des officiers. Ils ont commandé un déjeuner pour midi, je les attends.

Louis ne savait plus trop ce qu'il fallait. Sa tristesse singulière de la veille lui semblait un pressentiment.

Il refusa de monter en voiture et voulut suivre à pied cette gorge du Haut-du-Cerf.

Des scieries, sur d'étroites chaussées, mettaient dans le calme de la matinée un grincement aigre, cela agaçait le jeune homme, ce bruit de bois mordu et tranché.

—Cherchez, dit Ulrich : le brouillard venait à l'abri, les témoins avaient calculé que le soleil abrité n'aurait personne et que le terrain élastique, sur les bords de la rivière, était à souhait pour telle besogne.

Il descendait la pente. De la mousse et des lierres bordaient le chemin qu'un mur très bas, de pierres sèches, empêchait de se dégrader par les pluies.

Des troncs et des saules plorant leurs branches en forme d'arc dans l'eau de la Dreisam : le brouillard peu épais, les rochers presque perpendiculaires, dont le haut semblait découper un ruban gris dans le ciel, une coulée, couleur de deuil.

Des lièvres allemands, perchés sur leurs grandes pattes, sautaient en haut, ainsi que les cerfs, la largeur du chemin, et des foies, on trouvait, en bas, des animaux à demi assommés, ayant manqué leur coup.

—Ce ne doit pas être ici, dit Louis, le lieu est trop humide.

C'est ici, répondit Ulrich avec une triste assurance, voyez.

Il montrait sur les lierres blanchâtres une traînée de sang, puis une large flaque déjà coagulée.

Louis devint mortellement pâle, il fléchit et tomba près de ce sinistre renseignement.

—A qui ce sang, mon Dieu ?

Il pressait son front avec épouvante et Ulrich, lui aussi, envahi d'un noir pressentiment, ne trouvait aucune décision.

Un long moment s'écoula. Les deux amis se regardèrent et lurent sur le visage l'un de l'autre leur horrible pensée.

—Il faut aller à l'auberge voisine, dit Ulrich : "Zur Alten-Post", je la connais. On a dû y porter le blessé.

Leurs jambes flageolaient comme s'ils eussent été ivres. Ils ne parlaient plus. Leurs lèvres tremblaient, n'articulant aucun son distinct.

Ils entrèrent timidement dans la maisonnette avec une question qu'ils n'osaient formuler.

—Avez-vous, sur un lit de sang, en tête descendu du premier, Fritz agonisant. Une large blessure au flanc avait tari la source de vie ; lui, habile entre tous, premier vic d'escrime, connu au régiment pour son adresse et sa force, s'était laissé enlever dans une surprise, un coup de hasard. Une distraction causée par l'élan d'une biche au sommet, lui avait un instant fait lever les yeux au moment où son adversaire se fendait à fond.

La lame était ressortie du côté opposé.

Tous, étonnés, docteur, l'adversaire même, avaient eu un ah ! d'épouvante, un docteur muet les avait terrassés. Otto gardait un regret mortel d'un tel résultat. Ce qu'il avait voulu c'était défendre sa vie qu'il avait habilement défendue sans le moindre danger. Le jeune homme était bien résolu à ne donner aucune leçon de convenance à ce malappris, les témoins espéraient que les choses satisfaisaient tout le monde ainsi.

Et voilà à présent qu'un dénouement horrible terminait cette légère et vague escarmouche de paroles.

Ils relevèrent avec d'innombrables précautions le mourant. Et le major, sans se prononcer, l'air grave et préoccupé, indiqua comme lui et plus proche, l'auberge des "Deux-Picéons". Transporter le blessé à la ville, il n'y fallait plus songer. Sa belle tête juvénile ballottait bleue, un sinistre hoquet amené par la perforation des intestins soulevait sa poitrine. Il n'avait eu ni cri, ni un geste, il était lourdement tombé.

Cependant, il vivait encore, le docteur fit un bandage compressif et, soulevant par des oreillers le buste du pauvre lieutenant, il essaya de lui faire avaler un léger cordonn.

—Vite, ordonna-t-il, qu'on amène la famille.

Ces mots semblèrent galvaniser le mourant, il essaya de parler :

—Non... non, docteur, personne. J'ai une tante âgée incapable de supporter une pareille torture... Ma pauvre mère... en plein bonheur ! Mon frère... non, aucun n'aurait le

souffrir ? Elle n'osait pas répondre à elle-même, mais un soupire nuancé de remords arrivait au bord des lèvres. N'avait-elle pas été dure, injuste, cruelle, quand elle avait, par force, conquis ce Fritz, au détriment de l'affection maternelle, et lui, l'innocent ne payait-il pas la part de punition terrestre, cette peine du talion que presque tout le monde récolte ?

Les jours suivants furent moroses, et quand arriva la désolée Michelle, déjà la terre était tassée sur la tombe de son enfant : cet ané qui lui avait apporté sa première joie !

—Non, se disait-elle, je ne peux pas être heureuse, ce n'est pas mon lot ici-bas. Je n'ai jamais joui de mon fils, je l'ai eu quelques années seulement.

Kathe passa près d'elle, la voyant à peine, elle n'eurent pas de réelles paroles, toutes deux jalouses de ce "roi" à leur tendresse.

D'ailleurs, la vieille Allemande sortait à peine de l'appartement où elle s'était entourée des souvenirs de Franz et de Fritz.

Elle leur parlait, allant vers eux sur une pente de folie, des fois elle étirait Louis et Frida, les retenait à elle de ses doigts crispés, et ils avaient peur de cette exaltation continue.

Louis avait une prolongation de permission, Jean-Marie, le reçu de la triste nouvelle, était hâté d'envoyer un congé d'un mois à son jeune sergent.

Et ils passèrent ce mois à Wallersees. Kathe complètement découragée laissait se détraquer l'organisation. Elle avait dit à Louis :

—Agis, ordonne, tout m'est égal.

Et Michelle souffrait atrocement de ce séjour, où chaque détail lui rappelait Franz et l'enfance de ses enfants.

Jacques Randlot ne la quittait pas, alléguant de sa patiente tendresse l'épouvante de la mort, et, au lieu de se désoler, il se faisait de la fenêtre de sa chambre l'embrasement de l'immense horizon du beau domaine :

—Quelle influence a eue sur ma destinée ce pays. Quatre fois j'y suis venu, et toujours appelé par d'étranges circonstances...

Michelle tentait de nouveau de se rapprocher de sa fille, Frida restait calme et triste, cette mort de l'être qu'elle aimait le mieux au monde l'avait cruellement frappée.

Gardant de l'éducation première une rancune à sa mère, elle se refusait dans le cœur de son fiancé et quand, sur les instances de Jacques Randlot, Michelle dut enfin partir, les adieux furent froids, les larmes furent retenues, et l'affectueux inculpation pour les fautes des autres qu'avait Fritz, son entente conciliante, manquant tellement, que tous sentirent l'irréparable déchirement du vide.

—Adieu, tante Kate, vint dire Louis quelques jours plus tard, le matin de son départ, éloigné jusqu'à la dernière minute.

La vieille Allemande fixa sur lui un œil atone :

—Quoi, toi aussi, tu pars ?

—Il le faut, tante, mon congé expire.

—Tu me quittes, tu as la cruauté de m'abandonner ?

—Tante, ne m'ôtez pas mon courage, laissez ici deux tombes, je reviens.

—Pour voir s'ouvrir la mienne.

—J'ignorais tous les trois mois une permission pour venir voir, tante, je suis à la frontière.

—Wallersees t'appartient à présent. Et tu es Français !

—Soyez tranquille, tante, Wallersees restera allemand, voici mon projet ; je l'offrirai au premier fils de Frida. Il s'appellera Fritz et portera le nom de comte de Wallersees. Ce sera mon cadeau de mariage.

—Notre famille n'a plus de chef. Les Nartfeld sont une lignée éteinte. Non tante, les Nartfeld resteront dignes de l'honneur sans tâche de leur blason. Ils ne l'illustreront plus par les armes, car, à aucun prix je ne resterais soldat, mais je saurai garder les traditions de mon père et de mon frère, leur culte et suivre loyalement leurs traces.

Frida se jeta en pleurant dans les bras de son frère :

—Au revoir, ma petite sœur, dit tendrement celui-ci, tu sais que près de moi tu as toujours une place, mariée ou non ; ma maison est la tienne. Je crois l'homme que tu épouses digne de notre famille. Il m'a montré son cœur récemment au milieu de son corps malade, tout ce qu'il advenne, tu trouveras en moi un protecteur et un ami.

—Penses-tu que je puisse quand même me marier au printemps ?

—Je le pense. Ton existence de deuil sera atténuée par les visites d'Ulrich, mais tu as un grand devoir : soigner et consoler cette pauvre tante désespérée qui t'a consacré sa vie, avec un peu d'aberration, sans doute, mais d'une manière absolue. Tu lui dois le repos de ta présence, au moins.

—Mais, après mon mariage ?

—Vous serez toujours voisins.

—Viens habiter ici, puisque mère est mariée.

—Jamais, Frida. Une fatalité a voulu que notre famille fût divisée, je ne puis me reprendre, moi, à l'œuvre et le sang français, vois-tu, c'est ce côté de la balance qui survit, qui l'emporte. Et, d'ailleurs, quelle inutile délimitation que ce pays et ces frontières, quand on songe au commencement et à la fin des hommes, à leur vraie patrie et celle où plane notre frère !

—Au revoir, ma petite sœur, écrit à notre mère, souvent, ton cœur entouré de glace vis-à-vis d'elle lui cause une grande peine, et elle t'aime, je t'assure, de toutes ses forces.

—Elle m'a abandonnée.

—Non, on l'a chassée. Tu avais confiance en Fritz ; tu l'aimais ! Eh bien ! vois de quelle tendresse il t'entourait notre mère.

—Moi, je l'ai à peine connue. Et puis, ainsi que tu le dis, je suis Allemande, je représente l'autre branche de la famille, mais j'ai bien du chagrin, je t'assure, d'être venue d'une souche fendue par où le séve s'écoule sur deux pays.

Allons, pars, puisque'il faut toujours des séparations, adieu, je vais retourner près de la pauvre tante, l'embrasser et l'empêcher d'entendre rouler la voiture qui l'emportera.

XVI

Vers le printemps, le mariage de Frida fut conclu, très simplement, à la fin du deuil, puis elle partit avec son mari pour Paris.

Max et Yane y étaient installés et les cousins firent de longues excursions dans la capitale, que ne connaissait pas Frida.

Un soir, dans l'avenue des Champs-Élysées, une femme lancée sur une bicyclette vint enfoncer son bras dans la vitre de leur landau, et roula sous les roues de leur voiture.

UN CONGRES D'ACTION FRANÇAISE A MONTREAL

La société Saint-Jean-Baptiste veut connaître les forces exactes de notre nationalité.

La circulaire et le questionnaire ci-dessous ont été adressés à toutes les sociétés nationales et à tous les curés de langue française en dehors de la province de Québec, dont on a pu nous procurer l'adresse. Nous espérons, par ce moyen, atteindre tous les groupes — organisés ou non — de nos frères et les amener à se faire représenter au congrès d'action française dont la Société Saint-Jean-Baptiste a pris l'initiative et dont la nécessité n'a pas besoin d'être démontrée.

AUX CANADIENS-FRANÇAIS EN DEHORS DU QUEBEC

Chers compatriotes,

Notre race traverse des temps difficiles et est assaillie de tous côtés dans sa langue et dans sa foi. Ses ennemis, que la haine aveugle et affoie, ne respectent plus rien ; ni la loi naturelle, ni les traités qui portent leurs signatures, ni les prescriptions les plus impérieuses de la morale catholique, que certains d'entre eux pour mission d'enseigner ; ils sacrifient tout à la réalisation de leurs desseins anti-français. Cette lutte qui nous est faite, si violente ou si perfide qu'elle soit, ne doit ni nous effrayer, ni nous décourager ; nous en avons vu bien d'autres. Nous triompherons de nos adversaires d'aujourd'hui comme nous avons triomphé des efforts et des espoirs de nos adversaires d'autrefois, pourvu seulement que nous sachions et que nous voulons en prendre les moyens.

Chaque effort, chaque action, chaque sacrifice, sont deux conditions nécessaires à notre succès. Désireux d'amener cette entente indispensable et d'organiser systématiquement l'assurance des minorités françaises en dehors du Québec par leurs compatriotes de la province-mère, la Société Saint-Jean-Baptiste a l'honneur d'inviter tous les groupes de langue française à se faire représenter à un Congrès d'action française, qui se tiendra au Monument National, les 23 et 24 juin prochain.

Ce congrès consistera en deux séances d'étude privée, sans aucune pompe, ni éclat extérieurs. Chaque délégué y exposera ses besoins, les difficultés et du groupe dont il sera le représentant et indiquera en quoi, nous de la province de Québec, pourrions venir en aide à ce groupe particulier. De ces exposés francs et clairs et de l'enquête qui aura précédé notre congrès, enquête dont vous voudrez bien trouver le questionnaire ci-joint, nous espérons retirer une notion claire de la situation de tous les groupes de langue française en dehors de la province de Québec.

Nous espérons également, par notre congrès, resserrer et fortifier les liens qui existent entre ces divers groupes et nous, de façon que, ayant des communications constantes avec eux et connaissant parfaitement leurs besoins, nous puissions leur accorder, en temps opportun, le secours dont ils ont besoin pour défendre contre toutes les attaques, nos communes traditions.

Dans l'espérance que le groupe de votre région pourra se faire représenter au Congrès d'action française des 23 et 24 juin prochain, nous avons l'honneur d'être,

—Victor MORIN,
Président-général,
J. B. LAGACE,
Secrétaire-général.

ENQUETE SUR LA SITUATION DU FRANÇAIS EN DEHORS DU QUEBEC.

Province ou Etat ? (1)
Population totale au dernier recensement ?
Population canadienne-française à la même date ?

Quelle est la population de langue française à la même époque ?

Quelle est la répartition de la population française catholique dans la population catholique totale ?

Le mouvement de la population depuis le dernier recensement a-t-il été favorable ou défavorable à l'influence : (a) française ; (b) catholique ?

(1) Si l'enquêteur donne des renseignements en prenant pour base un autre territoire que la province ou l'Etat, il est prié de bien spécifier quel territoire couvre son enquête.

A peu près dans quelle mesure ?

(a) (b)

La situation de nos frères est-elle favorable au point de vue du groupement, ou sont-ils dispersés au milieu des éléments étrangers ?

Leurs organisations paroissiales et scolaires est-elle complète ou laisse-t-elle à désirer ?

Ont-ils un clergé de leur race ?

Sinon, le clergé est-il juste ou injuste à leur égard ?

De quelles libertés jouissent-ils sur le terrain scolaire ?

Quels obstacles rencontrent-ils sur ce même terrain ?

L'enseignement de notre langue se donne-t-il à la faveur des unes et malgré les autres ?

Si oui, dans quelle mesure ; incomplète, satisfaisante, parfaite ?

Quelle place occupe le français sur le terrain des affaires ?

... dans les relations sociales ?

Quelle est la situation économique des nôtres ?

Dans quelle proportion se livrent-ils à l'agriculture ?

Quelles facilités d'expansion rencontrent-ils de ce côté ?

Quelle est leur situation dans le commerce et dans l'industrie ?

L'organisation des forces nationales est-elle faite chez vous ?

Si oui, indiquez comment et dans quelle mesure ; si non, dire pourquoi ?

Quelle influence exerce notre élément, dans le domaine politique ; municipal, provincial et fédéral ?

Quels services pourrions-nous vous rendre, nous de la province de Québec ?

Comment la Société Saint-Jean-Baptiste, en particulier, pourrait-elle vous être utile ?

Existe-t-il un secrétariat national permanent dans votre région ?

Sinon, votre groupe serait-il disposé à le créer dès à présent ?

Le désir de la Société Saint-Jean-Baptiste de nouer des relations suivies avec tous les groupes français en dehors du Québec est-il réalisable, pour ce qui concerne votre région ?

Si oui, veuillez désigner la personne avec qui la Société Saint-Jean-Baptiste devra communiquer pour se tenir en relations constantes avec le groupe canadien-français catholique de votre région ; ses nom, charge et adresse ?

Ce groupe est-il disposé à prendre part au congrès des groupes français et catholiques du Canada et des Etats-Unis, qui se tiendra à Montréal, les 23 et 24 juin 1916, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, et à encourir les frais de s'y faire représenter par un ou plusieurs délégués accrédités ?

Indiquez, si possible, les noms et adresses de ces délégués ?

Donner tous autres renseignements jugés nécessaires, et adresser les réponses au plus tard le huit juin, au Secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, bureau I, Monument National, Montréal.

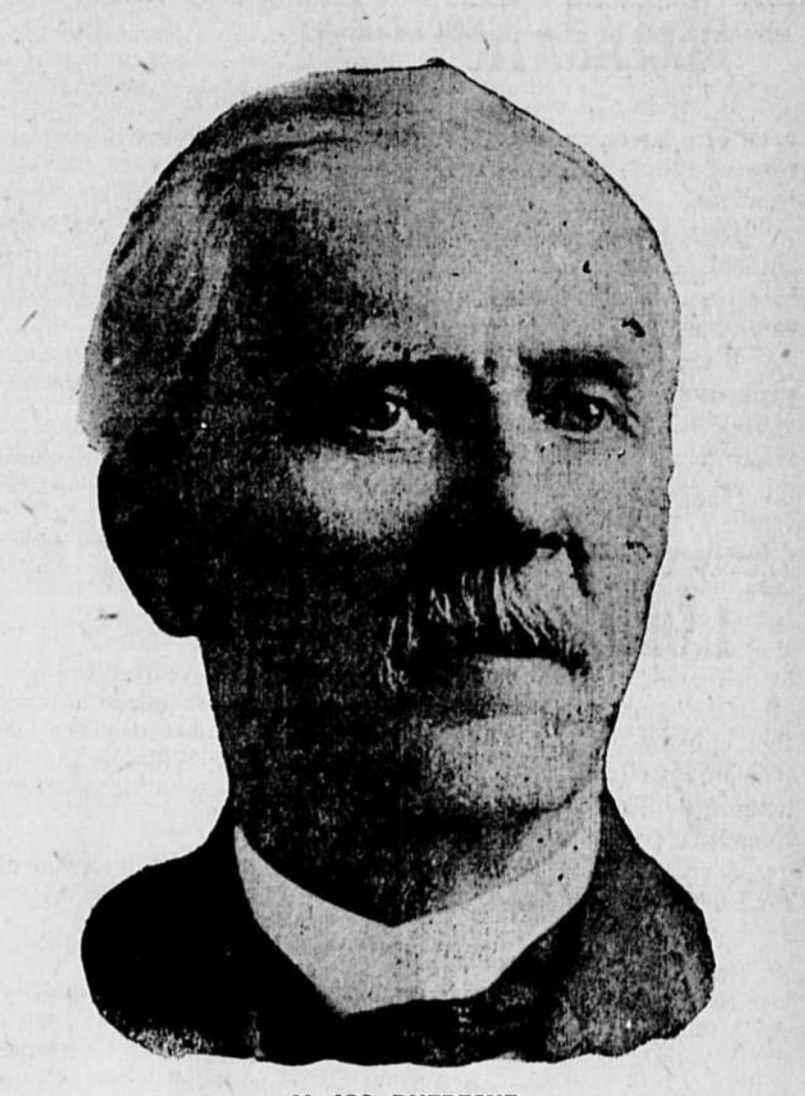
Signature de l'enquêteur :
Son adresse :
Date :

Pour un homme malade il n'y a plus de joie. Aussi doit-il se traiter sans retard.

M. JOSEPH DUFRESNE

Avait perdu ses forces et souffrait beaucoup des reins. Beaucoup de remèdes lui sont inutiles.

Les PILULES MORO lui rendent la santé.



M. JOS. DUFRESNE

Un grand nombre d'hommes souffrent de douleurs dans le dos, de mal de reins. Ils se couchent le soir épuisés après leur journée d'ouvrage, peuvent à peine dormir la nuit, à cause de ces souffrances qu'ils endurent, et se lèvent le lendemain aussi fatigués qu'ils s'étaient couchés la veille. Ils travaillent cependant encore toute la journée. Ils n'ont pas d'appétit et leur estomac digère mal les vivres qu'ils prennent. Ils sont généralement pâles, maigres, faibles et abattus.

L'état de ces hommes n'est pas à négliger, sinon il empirera et pourra avoir des conséquences graves s'ils ne voient pas à temps à prendre les soins nécessaires.

S'ils avaient le danger qu'ils courent en laissant ainsi ruiner leur santé.

Les Pilules Moro donnent à l'homme qui a à travailler fort la vigueur requise pour remplir sa tâche sans souffrir. Elles augmentent l'appétit, aident la digestion, rendent le sommeil aux hommes nerveux et infatigables dans le sang les éléments nécessaires à l'homme fort et courageux.

M. Joseph Dufresne, de Montréal, souffrait depuis longtemps de douleurs de reins, il avait beaucoup de difficultés, à se lever le matin, perdait des forces et son travail de toute la journée était une torture. Les Pilules Moro l'ont guéri. Voici ce qu'il dit :

"J'avais été pris d'un mal de reins qui alla toujours en augmentant pendant un an. Le matin pour me lever, je devais prendre toutes sortes de précautions et toute la journée, au travail, je souffrais. J'avais essayé plusieurs remèdes, mais sans aucun résultat. Un ami m'ayant recommandé les Pilules Moro et m'ayant assuré qu'elles me guériraient, je m'en procurai aussitôt. Mes forces s'accrurent bientôt, l'appétit revint, la digestion se fit facilement et les douleurs diminuèrent. Les Pilules Moro m'ont guéri parfaitement et j'ai maintenant meilleure santé qu'avant." — M. Joseph Dufresne, 1151 rue des Erables, Montréal.

Pour les hommes qui souffrent, il n'y a plus aucune joie. Ils se lamentent, perdent des forces, leur teint jaunit, leurs membres maigrissent et ils portent sur eux les stigmates de leur déchéance.

Mais aussi, pourquoi ne réagissent-ils pas immédiatement ? Pourquoi ne consultent-ils pas un bon médecin. Le Dr Mignault de la Compagnie Médicale Moro possède une habileté consommée et une méthode merveilleuse pour soigner les affections des hommes. Il accomplit des cures absolument surprenantes et c'est par milliers qu'il a remis sur pied des débilisés. Si vous souffrez, consultez-le.

CONSULTATIONS GRATUITES, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures, au No. 272 rue Saint-Denis.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

SIR WILFRID ET LADY LAURIER AU MONUMENT NATIONAL

Tous deux assisteront au grand gala qui sera donné le 3 juin pour le 178e Bataillon.

La soirée de gala organisée par un comité de dames au bénéfice du 178e régiment canadien-français promet de remporter un succès presque sans précédent dans les fêtes de ce genre.

La présence de Sir Wilfrid Laurier et de Lady Laurier attirera au Monument National une foule immense, et nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de retenir, dès lundi matin, le 29, leurs billets au magasin de musique Archambault, 312 rue Sainte-Catherine Est ; Tél. Bell Est, 1842. Les billets se vendent au prix de \$1.50 pour le bas de la salle, excepté les quatre dernières rangées qui se vendront un dollar. Le balcon se vend également \$1.50 ; la galerie, \$1 pour les premières rangées, et le reste de la salle à 50 cents.

Un corps de clairons placé à l'entrée du Monument annoncera l'arrivée des hôtes d'honneur, qui seront reçus par les dames du comité, le lieutenant-colonel honoraire, M. Ovilis S. Perrault, le lieutenant-colonel Girouard, commandant du 178e bataillon, et ses officiers. Ils passeront par la grande allée pour se rendre à leur loge, au milieu d'une haie de sous-officiers et soldats, tandis que l'orchestre, sous la direction de M. Goulet, exécutera des airs militaires.

Au programme, signalons Madame Wilfrid Bessette, dont la magnifique voix de contralto trouvera une nouvelle occasion de se faire applaudir, avec l'enthousiasme que suscite toujours un si grand talent, servi par des études suivies et sérieuses. Madame Bessette a récemment travaillé avec Madame Béatrice LaPalme, et l'élevé fait grandement honneur au professeur. Mentionnons encore M. J. P. L. Bérubé, le ténor réputé que nous aimons tant à voir figurer dans nos programmes. M. Hector Dansereau, le pianiste de haute réputation dont chaque apparition en public est saluée d'un vif succès, prête aussi son concours, et nous l'applaudirons et comme soliste et comme accompagnateur. Le petit Héloïde Parent, le spirituel petit élève de Mme Lassalle, récitera une pièce de circonstance avec tout le talent expressif qu'on lui sait. M. Faure, l'artiste aimé du "National", nous donnera une délicieuse comédie, avec, pour partenaire, la délicieuse Madame Guérard, et cet ajout aussi charmant qu'intéressant au programme ébauché dans nos colonnes contribuera certainement au succès de la brillante fête du 3 juin prochain. Répétons que le grand choeur de Notre-Dame comprenant 120 voix d'hommes et d'enfants chantera des airs patriotiques, et le programme est magnifiquement complété.

Nous recommandons encore à nos lecteurs de ne pas manquer cette occasion exceptionnelle de participer à un si fier mouvement patriotique patronné par le grand Canadien-français, et que l'on se hâte de retenir ses places pour samedi soir, 3 juin.

Sur le pont, deux femmes regardaient vers la France, une vieille, cassée, misérable, l'autre, un jeune homme, un bras inerte, des yeux étincelants de rage.

C'étaient les dames Anstetter qui, à bout de ressources, avaient obtenu du gouvernement, la permission d'aller vivre avec les du Salut, auprès du traître condamné, leur fils et leur frère.

La digne famille gardait ses liens.

Max se précipita pour lui porter secours, mais elle eut un cri d'épouvante à sa vue et s'évanouit.

Aidé d'Ulrich, il la releva, l'installa sur les coussins pour la transporter à l'hôtel et lui porter secours.

—Qu'est-ce que vous ? Interrogeait doucement le jeune homme.

—Qui je suis ? Et dans l'exaltation de sa douleur, elle répondit d'un trait, lancée.

—Qui je suis : la pleureuse de votre famille. La sueuse de sang, j'ai tué Fritz, j'ai volé Louis, j'ai noyé Max.

Max avait compris et il s'éloignait avec horreur.

Quarante jours plus tard, l'Herminie de Bretagne, qui avait repris

LES ANCIENS DES JESUITES ET LA QUESTION DU FRANÇAIS

M. Athanase David, député de Terrebonne, fait adopter hier soir, une importante résolution à la réunion des anciens élèves de Jésuites.

A l'occasion de la fête du Révérend Père Recteur Louis Arcand, du Collège Ste-Marie, les membres de l'Association des Anciens Elèves de cette institution se sont réunis hier soir, dans la salle de la bibliothèque dans un Concert-Boucan des plus réussis. La vaste salle était comble. Comme il convient dans une soirée de ce genre, il y eut musique, comédie, chant et déclamation ; il y eut aussi des élections car il est d'usage de renouveler tous les ans, les directeurs de l'Association à l'époque de la fête de R. P. Recteur. Le bureau sortant était composé comme suit : M. Rodolphe Tourville, M.P.P., président ; R. P. Bourque, vice-président ; M. le Révérend Sempé, vice-président ; M. Joseph Versailles, trésorier ; M. le Dr Asselin, secrétaire.

Conseillers MM. Dr R. Masson, B. Melançon, A. Laiseneur et H. Roland.

Les élus d'hier soir ont été : Honorable Juge Dugas, président ; M. Edmond Brossard et le lieutenant Bernard Melançon, N.P., trésorier ; M. le Dr Adrien Plouffe, secrétaire, colonel Trihey vice-présidents ; M. Conseillers, M. le Dr H. Label, M. Jos. Lamarche, M. Blain, avocat et M. E. Massicotte.

En occupant sa nouvelle charge, le président remercia l'association des anciens élèves du collège Ste-Marie, de l'honneur qui lui était fait.

Il fut joint une pièce déplaisante de Geo. Courtline, "Un client sérieux" les interprètes furent :

Juge Fortier
Substitut H. David
Avocat M. Melançon
Huissier B. Melançon
Lagouipille J. Lamarche
Alfred H. Charland

Des chaffons comiques furent chantés par des anciens ; elles eurent toutes un grand succès. Un buffet plantureux attendait les invités ; ils y firent largement honneur.

Après que chacun eut récupéré ses forces, on passa aux choses graves. Le nouveau député de Terrebonne, M. Athanase David, profitant de la réunion de tant d'amis, présenta une motion qui fut secondée par M. le docteur Asselin et adoptée à l'unanimité. La voici :

"Les anciens élèves du collège Ste-Marie, réunis à l'occasion de la fête du R. P. Recteur, ne peuvent laisser passer cette circonstance sans exprimer leur vif intérêt pour la cause de nos frères de langue française, et de leur sollicitude à assurer le maintien des droits et privilèges du français partout où il se parle, convaincus qu'ils aideront ainsi non seulement leur race, mais leur province et leur pays."

Une salve d'applaudissements éclatant dans la salle marquant ainsi l'approbation de la motion. Nous avons remarqué dans l'assistance :

Le R. P. Louis Arcand, recteur ; M. Rodolphe Tourville, M.P.P., l'honorable juge Dugas, nouveau président de l'Association ; M. A. David, M.P.P., M. P. E. Lamarche, M.P., P. F. H. Hudon, R. P. J. Dugas, R. P. F. L. F. Monette, R. P. L. Leblanc, R. P. G. Label, R. P. L. Label, R. P. H. Lalonde, R. P. Paré, R. P. Thériault, R. P. Bourque, R. P. Couture, Dominicains ; M. le commissaire E. Villeneuve, M. E. Fabre-Surveys, C.R., M. Thibaut, M. Raoul Leduc, C.R., général Louis Leduc, lieutenant-colonel Trihey, M. le Dr R. Masson, M. le Dr E. Asselin, M. A. Laramée, C.R., Dr Fred. Pelletier, M. Gust. Comte, Dr H. Desloges, M. le notaire Mainville, M. Raoul Leblanc, M. R. G. de Lorimier, C.R., M. J. H. L'Heureux, Dr Nolin, M. l'abbé Brossard, M. Rosario Gest, Dr Bourgeois, Dr Prince, M. L. R. Delorimier, et une foule d'autres.

Le Canada

Montréal, mercredi 31 mai 1916.

L'interview de M. Sauvé

LES CAUSES DU DESASTRE CONSERVATEUR ET L'AVENIR DU PARTI.

M. Arthur Sauvé, député conservateur des Deux-Montagnes, a exposé dans une interview qu'on reproduit plusieurs confrères ce qu'il croit être les causes du désastre de son parti, dans la province.

Sans vouloir entamer une discussion que les circonstances rendraient oiseuse, ni au lendemain de la lutte reprendre inutilement le ton de la polémique, nous croyons devoir brièvement relever quelques-unes des propositions énoncées par lui.

Il attribue la défaite conservatrice, d'abord, au manque d'organisation. C'est un reproche adressé à son parti où nous n'avons pas à intervenir. Mais s'il a voulu dire que ses amis fédéraux ont abandonné le parti conservateur provincial, nous avons au contraire la preuve que le parti conservateur fédéral a mis toutes ses ressources, toute son influence et son patronage à la disposition de M. Cousineau et de ses partisans. Nous avons déjà détaillé, dans des articles précédents le rôle de l'intervention fédérale.

Il attribue encore la défaite aux préjugés. Il entend par là, évidemment, la question bilingue. Nous avons démontré, et la "Gazette" comme la "Patrie" l'ont elles-mêmes admis, que la question bilingue n'a pas été le facteur important de cette élection, puisque les électeurs de langue anglaise ont voté pour le gouvernement de Sir Lomer Gouin avec le même enthousiasme que les Canadiens-français.

D'ailleurs, n'est-ce pas la faute de M. Cousineau, uniquement et absolument, si la question bilingue a été discutée pendant ces élections ?

Et son opposition au bill Galipeault, lorsque toute la Chambre était unanime à l'approuver, n'est-ce pas la cause essentielle qui a mêlé la question bilingue à la lutte ?

Les électeurs anglais, dit encore M. Sauvé, se sont montrés indifférents. Indifférents à la cause conservatrice, nous n'en doutons pas. Mais ils ont voté, dans les Cantons de l'Est, par exemple, avec le même enthousiasme que les Canadiens-français pour la cause libérale et pour Sir Lomer Gouin. Des douze députés de langue anglaise élus lundi, neuf sont libéraux et trois conservateurs ; et le vote a été, dans leurs comtés, tout aussi fort qu'ailleurs.

M. Sauvé fera donc bien de réviser son diagnostic un peu hâtif et de chercher ailleurs la véritable cause de l'écrasement de son parti.

Quant à l'avenir qu'il prévoit pour le parti conservateur à Québec, il nous permettra encore quelques observations à ce sujet.

Il compte sur des divisions parmi les libéraux. Il devrait se garder de cette illusion. Le parti libéral est solide, compact, groupé autour d'un chef qui a la confiance la plus entière du peuple, et l'admiration la plus sincère des siens.

La victoire inouïe du 22 n'a fait que grandir ces sentiments. Les libéraux savent tous combien le prestige des œuvres dues à l'initiative personnelle de Sir Lomer Gouin a eu d'influence sur les destinées du parti, à quel point son immense succès dans Québec est dû à la personnalité de Sir Lomer Gouin.

Jamais le parti libéral n'a été plus uni, plus enthousiaste.

Quant au parti conservateur, ce n'est pas à nous de discuter les possibilités de son relèvement ; mais nous pouvons du moins espérer qu'il comprendra la leçon de lundi, pour le bien-être même de la législature.

Il a fait en ces dernières années, et surtout sous la direction de son dernier chef, une campagne de dénigrement et de calomnies qui méritait son châtiement.

La leçon du 22 mai lui aura-t-elle appris qu'il n'y a rien à gagner à des critiques en l'air, sans aucune preuve pour les appuyer, ni à des calomnies à outrance contre des gens qui jouissent de l'estime et de la confiance populaire ?

Que M. Sauvé et son parti s'appliquent plutôt à élaborer une politique constructive et non plus seulement destructive ; à proposer des solutions tirées de leur propre initiative aux problèmes économiques et sociaux qui se posent constamment dans la vie publique, au lieu de se contenter de dénigrer celles du parti libéral ; à travailler à leur façon à la prospérité de la province, au lieu de vouloir en faire douter les électeurs pour en tirer un avantage politique.

Mais à ce titre seul peut-il espérer reprendre un peu de la sympathie qu'il a perdue auprès de ses plus chauds partisans eux-mêmes.

La voix du peuple

LA SIGNIFICATION DU GRAND NOMBRE DE GROSSES MAJORITES LIBERALES.

Plus les détails de l'élection du 22 se précisent, plus éclatant devient le triomphe du gouvernement de Sir Lomer Gouin.

L'opposition conservatrice qui, lundi soir, paraissait devoir compter sept députés, se trouve maintenant réduite à une majorité demi-douzaine que les résultats définitifs de la circonscription du Lac St-Jean pourraient bien réduire encore à cinq.

Comme Pontiac, le Lac St-Jean a des polls situés en des lieux sans communication rapide avec les centres, et les rapports des sous-officier-rapporteurs doivent être expédiés par des routes longues et difficiles.

Quoi qu'il en soit, il y a un autre trait saillant qui ressort extraordinairement du vote de lundi : c'est le nombre considérable de grosses majorités en faveur des candidats du gouvernement.

Aux 23 députés élus à l'unanimité, avant le vote, faute d'adversaire, il faut ajouter les comtés où la lutte se faisait entre libéraux seulement et où, par conséquent, le vote a été unanime en faveur du gouvernement Gouin. Nous avons ainsi 26 circonscriptions où Sir Lomer et ses candidats ont obtenu l'unanimité des voix.

Dans vingt-deux circonscriptions, la majorité du candidat libéral élu a dépassé 1,000 voix ; dans deux autres, elle atteint 975 et 995 respectivement. Nous pouvons donc ajouter ces vingt-quatre circonscriptions à celles où le vote a été unanime.

Voici les majorités des ministres :

Sir Lomer Gouin	Acclamation
Hon. M. Mitchell	Acclamation
Hon. M. Mercier	1200
Hon. J. Décarie	1920
Hon. A. Taschereau	1014
Hon. J. A. Tessier	995

L'hon. J. E. Caron va probablement être élu par acclamation aux Iles de la Madeleine.

Il aurait pu arriver que, par suite de circonstances spéciales, le gouvernement de Sir Lomer Gouin eût obtenu une majorité, à l'Assemblée législative, aussi considérable, mais avec l'opinion publique tellement divisée que la plupart de ses partisans n'eussent été élus que par de petites majorités, disons d'une centaine de voix.

Mais ce n'est plus cela : la masse compacte, l'immense majorité des électeurs, individuellement, a voté pleine confiance en Sir Lomer Gouin et en sa politique.

Il y a quelques années, avant les élections de 1912, la "Gazette," comptant individuellement les électeurs de la province, faisait remarquer qu'il restait encore 100,000 électeurs conservateurs dans la province. Lorsque nous aurons le chiffre total des votes donnés à l'élection de lundi, combien en restera-t-il ?

En somme donc, Sir Lomer Gouin est en droit de considérer l'élection de lundi comme un témoignage de confiance, non plus de la majorité des électeurs d'une majorité des collèges électoraux de la province, mais de l'immense majorité du peuple, pris individuellement.

C'est un plébiscite où son nom, son administration, ses œuvres ont été acclamés par le peuple, avec une unanimité dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire parlementaire des pays britanniques.

Les secrétaires

LA BONNE FORTUNE QUI ECHOIT A CELLES DU GENERAL HUGHES ET DU COLONEL ALLISON.

Au début de la guerre, dans une affaire qui a fait quelque bruit — et qu'a rappelée dernièrement un incident de l'enquête Davidson, parce que le colonel Allison s'y est trouvé mêlé — on a vu figurer au premier plan une Miss Adams, secrétaire particulier de Sir Sam Hughes.

C'était à propos de pelles-boucliers. Un dessin d'une pelle trouée au centre d'une ouverture devant servir de meurtrière au soldat s'abritant derrière l'acier de la pelle, avait été breveté au nom de Miss Adams et du général Sam Hughes s'était empressé de commander 25,000 de ces pelles à la Midvale Steel Company, de Philadelphie, à \$1.25 la pièce — sans le manche.

Le colonel Allison a déclaré l'autre jour que c'est lui qui a mis la Midvale Steel Co. en relations avec Sir Sam Hughes pour cette commande. Mais comme il prétend n'en avoir rien retiré, il faut croire que tout le bénéfice du brevet est resté à Miss Adams, la secrétaire de Sir Sam Hughes.

Dans le partage des \$237,000 que le colonel Allison a obtenus, pour sa part dans la commission échue à M. Yoakum dans le million du contrat des fusées, une Miss Edwards, secrétaire particulier du colonel Allison, se trouve à recevoir la plus grosse partie du magot, soit \$105,000.

Miss Edwards est d'ailleurs, en même temps, la belle-soeur du colonel Allison.

Il se trouve, dans ces libéralités de Sir Sam Hughes et de son ami, le colonel Allison, envers l'humble et généralement plutôt effacé personne qui transcrit leur correspondance en dactylographe, une sorte de coïncidence que l'on pourrait peut-être expliquer par l'amitié si intime, si inébranlable, si dévouée qui existe entre le colonel et le général.

Les physiologues attribuent certaines ressemblances physiques à la longue cohabitation ou à la continuelle fréquentation de deux personnes qu'aucun lien de sang ne rapproche. Le même phénomène pourrait-il se produire dans l'ordre intellectuel et l'intime coopération dans les achats de fournitures militaires et de munitions entre le général Hughes et le colonel Allison serait-elle une cause déterminante de la générosité de l'un et de l'autre envers sa secrétaire-dactylographe ?

Quoi qu'il en soit de ces spéculations philosophiques, la bonne fortune échue — en tout bien tout honneur — à la secrétaire du général Hughes et à la secrétaire du colonel Allison, ne peut manquer de faire rechercher davantage ces fonctions, jusqu'ici considérées assez modestes au point de vue social, comme offrant des perspectives très attrayantes, au moins lorsqu'elles sont exercées auprès d'officiers supérieurs de la milice canadienne.

Encore une carrière lucrative que l'agressivité de la femme moderne va enlever aux jeunes gens qui ont leur chemin à faire dans le monde !

Au comité des obus

COMMENT PROCEDAIENT LES PROFITEURS PUBLICS

Les membres manufacturiers du comité des obus posent en victimes de la partisannerie de l'opposition, quoique les dénominations les plus énergiques de leurs agissements soient venues de journaux conservateurs.

"Comment, disent-ils, nous avons pris à notre charge, sous notre responsabilité, vis-à-vis le ministère de la Guerre, la fabrication des obus au Canada au prix fixé par le département de lord Kitchener ; si nous avons été en perte, nous aurions dû couvrir la perte, et nous avions, naturellement, droit aux bénéfices.

"Et lorsque l'on nous a remplacés par le Bureau Impérial des Munitions, nous avons une balance de \$32,000,000, que nous avons remise au gouvernement impérial."

Ce récit peu être vrai, mais il n'est sûrement pas complet. Les quatre membres manufacturiers du comité des obus ont contracté directement avec le ministère de la guerre pour la fabrication d'obus au Canada. Ils étaient les fournisseurs directs et profits et pertes leur appartenaient.

Mais les prix acceptés par le ministère de la Guerre étaient ceux qu'ils fixaient eux-mêmes et si le général Bertram a avoué une fois avoir demandé à Sir Rodert Borden que le gouvernement canadien les tint couverts en cas de pertes, cette crainte de pertes ne semble pas avoir beaucoup préoccupé ses collègues et associés.

Donc, ils fixaient eux-mêmes les prix que le ministère de la Guerre était bien forcé d'accepter—quoiqu'ils fussent plus élevés, a dit M. Thomas, que ceux payés aux Etats-Unis par l'entremise de la maison Morgan. Donc, ils ne couraient pas de risques de pertes.

Exemple : ils avaient donné aux sous-traitants les commandes du premier lot de 100,000 obus vides, à \$8.50 pour l'usinage et l'assemblage. Ayant entendu dire que la maison Morgan payait \$10 aux Etats-Unis — ce que était inexact, d'ailleurs — ils ont fixé le prix de l'usinage et de l'assemblage du second lot de 200,000 obus, celui-là, à \$9.05, et le prix total de l'obus complet fut modifié en conséquence.

Donc, pas de risques de pertes. Mais, naturellement, les quatre membres du comité se sont

distribué entre eux ces commandes, d'abord, et jusqu'à pleine capacité. Le colonel Cantley a commandé les matrices d'acier à sa compagnie, la Nova Scotia Steel and Coal Company. La compagnie John Bertram and Son, à laquelle appartient le général Bertram, a eu des ajustages à faire pour sa part et, d'abord, elle a dû faire des machines-outils pour les manufacturiers d'obus. La Canada Foundry Co., qui était représentée par le colonel Watts, et la compagnie à laquelle appartenait le colonel Carnegie, ont également pris la part qui leur revenait de ces commandes.

A quels prix ? M. Carvell a essayé de le savoir, mais on n'a pas voulu permettre que ce prix fût rendu public. C'est pour empêcher cette divulgation que Sir Robert Borden a refusé l'enquête complète que réclamait Sir Wilfrid Laurier.

N'ayant pas de compétiteurs, ils se sont donc partagés les commandes aux pleins prix arrêtés avec le gouvernement impérial.

Mais lorsque les commandes ont grossi, lorsqu'elles ont dépassé la capacité de production de leurs usines, les membres manufacturiers du comité des obus ont pu, sans toucher à la source de bénéfices dont ils s'étaient accaparés, placer des commandes au dehors.

En d'autres termes, ils ont pris tous les bénéfices qu'ils pouvaient prendre sur les commandes qu'ils exécutaient eux-mêmes ; mais ils ont bien voulu ne pas en plus exiger, additionnellement, des commissions personnelles sur les commandes qu'ils donnaient au dehors.

Les commissions des entremetteurs auxquels ils avaient alors affaire mangeaient tout, il faut le croire, dans le cas des commandes extérieures.

L'orateur de la Chambre des Communes

UN MANQUE GRAVE DE DIGNITE

Un incident récent qui s'est produit à Québec, éclaire d'une lumière assez fâcheuse l'état d'esprit de certains conservateurs, à la suite de l'écrasante défaite du 22.

L'hon. M. Sévigny, orateur de la Chambre des Communes, qui vient de se faire battre dans son comté de Dorchester, par M. Lucien Cannon, est allé jusqu'à menacer de voies de fait notre confrère, le directeur du "Soleil" de Québec.

Si M. Sévigny veut faire ses petites esclandres et transformer la voie publique en arène de boxe, qu'il abandonne d'abord la position éminemment honorifique que le gouvernement Borden, hélas ! lui a confiée pour prix de ses trahisons politiques.

Il est inouï que le personnage désigné en Angleterre comme le "first commoner" du pays s, descende ainsi à des querelles de rue. Mais il avait déjà, d'ailleurs, par la campagne active qu'il a menée, dans son comté de Dorchester, pour faire élire son candidat à l'élection provinciale, M. J. E. Barnard, manqué complètement aux traditions et au decorum de sa position d'Orateur de la Chambre des Communes.

L'orateur de la Chambre des Communes qui représente la chambre tout entière, et parle en son nom au représentant de la couronne, a pour premier devoir d'oublier qu'il appartient à un parti politique et, tant qu'il occupe ces fonctions, il ne saurait, sans déroger, prendre part à une lutte de parti.

Lorsque la chambre qui l'a élu est dissoute, il redevient, naturellement d'action. Mais tant qu'il reste en fonctions, l'exercice de ces fonctions exige impérativement qu'il se désintéresse des luttes de parti.

Quelle confiance peut-il espérer l'opposition ait en son impartialité, s'il laisse publiquement l'esprit de parti contrôler son jugement et ses nerfs ?

Nous regrettons donc de constater que, non seulement M. Sévigny a abaissé la dignité de sa charge par son altercation sur la voie publique avec un journaliste ; mais qu'il a de plus violé les traditions de tous ses prédécesseurs par son intervention active dans l'élection provinciale du comté de Dorchester.

Comme tout le reste

L'affaire des cartouches à Ottawa qui vient s'ajouter au scandale des munitions prouve avec quelle scandaleuse négligence ou quelle criminelle complicité on a conclu les transactions et les achats de guerre.

Tandis que le peuple paie de lourdes taxes, les amis du ministère de la Milice ont encaissé d'énormes profits, des commissions démesurées, en marge du patriotisme populaire.

Il fait bon...

Il fait bon être secrétaire de Sir Sam Hughes ou du colonel Allison, surtout en temps de guerre.

Jamais le féminisme n'a eu d'adepes plus fervents que Sir Sam ou son ami le colonel, qui ont tenu à faire largement profiter leurs dactylographes, ou du moins de passer à leur nom, l'un, des brevets avantageux, l'autre une modeste commission de \$105,000.

Une confusion

M. Sauvé dit que le sort des gouvernements Roblin et McBride pourrait bien devenir celui du gouvernement Gouin.

M. Sauvé ne va pas juger un gouvernement libéral tout comme si c'était un cabinet conservateur. Que M. Sauvé pense ce qu'il voudra de ses amis ; mais qu'il ne les confonde pas avec nous.

Conclusion

On a beau analyser de toute façon le vote de lundi, multiplier les calculs et les rapprochements de chiffres, on en revient toujours à ce même résultat :

Partout, dans toutes les parties de la province, tous les électeurs de toutes les races ont donné au gouvernement Gouin d'écrasantes majorités.

ELLE RECOMMANDE FORTEMENT LES TABLETTES BABY'S OWN

Mme Alonzo Tower, de Johnson's Mill's, N.-B., écrit : "Je puis fortement recommander les Tablettes Baby's Own à toutes les mères dont les petits souffrent de constipation, vu que j'ai constaté que c'était un excellent remède pour cette maladie." Les Tablettes Baby's Own ne guérissent pas seulement la constipation, mais elles facilitent la dentition, cassent les rhumes, chassent les vers et régissent l'estomac et les intestins. Elles sont en vente chez les marchands de remèdes à 25c la boîte ou de la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 46-1-g

Peine inutile

Les conservateurs ultra-écrasés du 22 mai escomptent maintenant, dans l'imagination de leur déroute, et pour avoir quelque chose à dire, une division des libéraux à Québec.

La magnifique victoire de lundi a au contraire resserré nos rangs et doublé notre enthousiasme. Mais, ce qui est amusant, c'est que les libéraux pourraient à Québec former dix groupes distincts dont chacun serait plus fort que la toute familière opposition qui siègera dans un coin de la gauche.

Le cénacle

Depuis le 22, MM. Casgrain, Blondin et Patenaude se consolent de leurs échecs respectifs, des défaites écrasantes de leurs candidats dans les trois comtés qu'ils représentent.

Ils sont assurés du moins des sympathies de la vingtaine de députés conservateurs de Québec, qui partagent leur douleur, — et pour cause.

Les deux éléments

Il n'est pas exact que la question bilingue ait été la raison de la défaite conservatrice de lundi ; et la "Gazette", pour un, disait bien nettement, dès le lendemain matin, que plusieurs autres causes avaient amené le désastre du parti bleu.

Mais ceux mêmes qui, dans Ontario, voudraient voir dans le vote de lundi un jugement exclusif de la province sur la question bilingue, seraient alors forcés par leur propre raisonnement de reconnaître que l'opinion anglaise s'est prononcée aussi fortement que l'opinion canadienne-française en faveur des candidats libéraux.

Pour qui ?

Que la secrétaire du général Hughes ait fait breveter des pelles-boucliers revendues à haut prix au ministère de la Milice ; et que la secrétaire du colonel Allison ait retiré d'une des transactions de ce dernier une commission dépassant \$100,000, il y a là un mystère que la similitude des moyens ne fait qu'augmenter.

La question est de savoir qui ces secrétaires privilégiés représentaient en l'occurrence, à qui elles ont servi de boucliers.

Achats de la milice

Les affaires du département de la Milice, depuis les débuts de la guerre, ont été administrées avec une extravagance et une négligence vraiment criminelles.

Quelque contrat qu'on examine, quelque série d'achats qui soient revus en enquêtes, on y découvre invariablement que des prix excessifs, scandaleux, ont été payés à des amis du ministère pour de la marchandise presque toujours médiocre.

LES GENS AU SANG PAUVRE

DEVIENNENT SOUVENT SERIEUSEMENT MALADES AVANT DE S'EN RENDRE COMPTE

Certaines personnes ont une tendance à la pauvreté de sang tout comme d'autres ont une tendance héréditaire au rhumatisme ou aux dérangements nerveux. L'état, dans lequel le sang devient si pauvre que tout le corps souffre, se produit si graduellement que toute personne qui y est prédisposée naturellement devrait en surveiller les symptômes attentivement. La pauvreté de sang peut être soignée plus facilement au début que plus tard. Elle commence par une sensation de fatigue que le repos ne peut surmonter, le teint devient pâle, le moindre exercice amène l'essoufflement et les maux de tête et de dos suivent fréquemment. Pour soigner les dérangements dus à la pauvreté du sang, aucune autre médecine n'a autant de succès merveilleux que les Pilules Roses du Dr Williams. Elles vont du sang riche et rouge, ramenant ainsi l'organisme à la santé et à la force. M. R. F. Ashford, Peterboro, Ont., dit : "Il y a quatre ans mon état devint si grave qu'il me semblait que j'avais toutes les douleurs et sensations de maladie qu'il soit possible d'avoir. Pendant quatre mois je fus surmené, et la privation acheva d'épuiser ma constitution. J'avais un fort mal de tête continu et des douleurs au fond des yeux, et en même temps j'étais rarement exempt de douleurs névralgiques. J'avais rarement faim, et lorsque j'étais affamé cela semblait produire un état morbide qui rendait mes autres maux plus lourds à supporter. Sans doute je consultai un médecin, et il me conseilla du repos et un changement d'air, exactement ce qu'il m'était impossible d'avoir dans les circonstances. J'eus une attaque particulièrement mauvaise lorsque ma fille revint du collège, et elle insista pour me faire prendre les Pilules Roses du Dr Williams. J'étais décidément sceptique, mais elle en acheta et pour lui plaisir je les pris. Le résultat—après la première boîte je dus admettre que je me sentais mieux. Après la seconde boîte j'admis volontiers qu'elles me faisaient du bien, et après la sixième boîte je fus débarrassé de tout malaise et de tout doubleur et par reconnaissance je commençai à partager les pilules aux autres. Je suis bien comme il y a vingt ans et je la dois aux Pilules Roses du Dr Williams."

Vous pouvez avoir ces pilules de tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 46-1-g

La question d'opposition

On parle d'une "opposition forte" ; mais quels comtés devaient se sacrifier pour ce principe douteux ? Quel électeur aurait dû voter contre son sentiment pour qu'il y ait en face du gouvernement un nombre plus substantiel d'oppositionnistes ?

La thèse est insoutenable en pratique. On ne saurait empêcher tous et chacun des électeurs d'apporter à un gouvernement leur témoignage, fût-il unanime, d'admiration et de confiance.

Pour qu'une opposition soit forte, il faut qu'elle tire sa force d'elle-même, de son chef, de ses candidats, de son programme. Celle de Québec n'avait rien de tout cela ; elle a été anéantie, et il n'en pouvait être autrement.

Le passé et l'avenir

Le gouvernement Gouin a été ré-élu par la presque unanimité du vote de la province, sur son excellent record de prospérité et de progrès.

Le peuple a voulu donner à Sir Lomer Gouin un éloquent témoignage d'admiration pour le passé, de confiance en l'avenir.

NOS DENTS

Sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (Incorporé). 162 rue St-Denis, Montréal. 46-1-g

Les élections en Nouvelle-Ecosse

LA MARCHÉ DU LIBERALISME

Le mois prochain, le gouvernement libéral de l'hon. M. Murray, dans la Nouvelle-Ecosse, va passer par l'épreuve d'élections générales.

Avec la vague de libéralisme qui balaie le pays, d'un océan à l'autre, nous ne pouvons qu'espérer que l'hon. M. Murray, dont l'administration a été prudente, honnête et progressive, sera maintenu au pouvoir par une forte majorité.

La série des élections provinciales qui ont eu lieu depuis l'accession au pouvoir à Ottawa de Sir Robert Borden a été une suite ininterrompue de succès pour les libéraux.

Au lendemain même de cette élection fédérale, où les conservateurs avaient écrasé le parti libéral sous les préjugés dans la province d'Ontario, cette province, aux élections provinciales, reprenait nombre de sièges aux conservateurs pour les rendre au parti libéral, et cette restitution s'est continuée depuis aux élections partielles.

Dans l'île du Prince-Edouard, les élections provinciales ont mis les deux partis sur un pied d'égalité pour ainsi dire à la Chambre d'Assemblée, lorsque, à la législature précédente, les libéraux n'y comptaient qu'une couple de députés.

Le Nouveau-Brunswick, qui a dû changer de premier ministre, sous le coup d'une enquête par commission royale, n'a pas encore osé affronter l'électorat; mais son gouvernement conservateur sent qu'il jouit de son reste et tâche de retarder autant que possible l'échéance fatale qui approche.

On sait ce qui s'est passé, l'automne dernier, au Manitoba et l'écrasement complet qu'y ont subi les conservateurs.

Dans la Saskatchewan et l'Alberta, les élections générales, en 1912, ont maintenu les libéraux au pouvoir par de grosses majorités et les élections partielles qui ont eu lieu depuis témoignent que l'hon. M. Scott et l'hon. M. Sifton ont toujours la confiance des électeurs.

Dans la Colombie-Anglaise, l'ex-premier ministre McBride a dû s'enfuir à Londres sous la réprobation de ses administrés, et son successeur, M. Bowser, a vu deux de ses collègues battus, à des élections partielles, par leurs adversaires libéraux. Les élections générales dans la province du Pacifique devront avoir lieu cet été et tout fait croire à un succès complet, là encore, des idées libérales.

Enfin, nous venons de voir Sir Lomer Gouin à la tête d'un gouvernement provincial idéal, recueillir l'unanimité des suffrages dans la province de Québec.

L'idée libérale est donc en marche partout; la Nouvelle-Ecosse nous en donnera une nouvelle preuve et la marée montante du libéralisme n'attend plus que le signal pour submerger les dernières cimes conservatrices à Ottawa et à Toronto.

L'influence prépondérante

SIR LOMER GOUIN ET SON GOUVERNEMENT

On a retourné de tous côtés l'élection de la semaine dernière pour en trouver une raison de nature à ne pas froisser l'amour propre des conservateurs.

On y a fait intervenir une foule de facteurs et nous-mêmes nous en avons signalé quelques-uns. Mais aucun de ceux que l'on est allé chercher à l'extérieur n'a eu l'influence prépondérante qu'on cherche à leur attribuer.

Sans doute, l'impopularité du gouvernement fédéral a déteint sur le parti conservateur provincial. Les scandales à Ottawa, le peu d'intérêt qu'on y porte aux choses de Québec, le manque de prestige absolu des ministres canadiens-français à Ottawa, le ressentiment de leur trahison ont concouru à créer un courant d'opinion défavorable au parti tory.

La question bilingue a pu avoir, grâce à l'attitude même de M. Cousineau, son contrecoup aussi auprès des électeurs.

Le peu de prestige de l'ex-chef de l'opposition, sa campagne de dénigrement et la faiblesse de ses candidats, ont également été des facteurs internes importants.

Mais tout cela n'a fait que grossir les nuages d'où est sortie la tempête qui a balayé le parti conservateur provincial.

Car il est une chose qui a dominé de haut la situation, qui a donné l'orientation au courant et déclanché l'avalanche; et cette chose se compose:

D'un record inattaquable de bonne administration du gouvernement Gouin;

Des nombreuses et fécondes initiatives qu'il a prises et des réformes qu'il a menées à bien;

Du prestige personnel et du mérite indiscutable des membres de ce gouvernement et surtout de son chef, Sir Lomer Gouin.

C'est la rectitude du jugement de Sir Lomer Gouin, son énergie à poursuivre les œuvres commencées, son incomparable maîtrise des questions d'administration et de politique, le merveilleux dossier de réformes accomplies qu'il a accumulé en onze ans, et, en conséquence, l'impossibilité où il a mis ses adversaires de trouver un point faible dans son armure, qui ont découragé l'opposition et l'avaient déjà vaincue avant le combat.

L'opposition a eu quelques hommes d'une certaine valeur, comme MM. Bourassa et Lavergne, qui s'en sont retirés à la première occasion; comme M. Tellier, qui a fini par en faire autant; comme quelques autres, qui ont abandonné Québec inhospitalier pour Ottawa plus accueillant.

Et s'il n'est plus resté personne dans les rangs conservateurs, c'est que le record du gouvernement, son œuvre et surtout la personnalité, le prestige personnel de son chef, Sir Lomer Gouin, avaient découragé tous ceux qui avaient tenté d'entamer la lutte contre lui.

Les enquêtes Allison

On reprend l'affaire des fusées. — Les contradictions dans l'affaire des cartouches.

La semaine commencée hier promet d'être intéressante à l'enquête de la commission royale Meredith-Duff.

Le colonel Allison est toujours le principal personnage de ce drame, ou plutôt de cette comédie qui s'est jouée autour d'un contrat de \$250,000, mais le général Sir Sam Hughes ne semble pas vouloir permettre à personne d'éclipser le rayonnement de sa personnalité, de sorte que le public aura devant les yeux deux grands premiers rôles.

L'enquête Davidson, la semaine dernière, a laissé l'affaire des cartouches dans un état assez embrouillé, où, comme l'a fait remarquer M. John Fraser, l'Auditeur Général, on se perd entre des affirmations contradictoires.

Nous avons fait ressortir hier, la

contradiction flagrante qui s'est produite entre la version de M. Lewis et du colonel Allison, d'un côté, et celle de Sir Sam Hughes et de Sir Robert Borden de l'autre, au sujet 10 de l'acheteur des cartouches; 20 de leur destination.

Une autre contradiction que M. Fraser a signalée et qui n'a pas été expliquée porte sur la qualité même des cartouches vendues.

Sir Robert Borden a fait un long discours, surchargé de citations de rapports d'experts, pour prouver que les cartouches en question avaient été condamnées comme défectueuses et auraient dû être détruites. Si l'on acceptait cette théorie, les fonds payés pour les cartouches vendues à l'Amirauté seraient de l'argent trouvé pour le trésor.

Mais M. Fraser fait remarquer que, en même temps, on vendait les mêmes cartouches, aux associations de tir de la milice et à la police à cheval du Nord-Ouest. Et il se demande si, vraiment, le département de la Milice aurait été assez insoucieux de la vie de nos miliciens et de notre gendarmerie de l'Ouest pour leur fournir des cartouches condamnées comme dangereuses.

D'autres se demanderont aussi comment on a pu vendre de ces cartouches à l'Amirauté, sans la prévenir de leur nature dangereuse. Car l'idée qu'elles devaient servir à des essais de mitrailleuses semble avoir pris naissance uniquement dans l'esprit de Sir Sam Hughes qui l'aurait communiquée à Sir Robert Borden.

Il y a encore un point obscur à éclaircir à ce sujet. L'Amirauté a déposé pour payer ces cartouches \$79,000. Le département de la Milice a reçu \$64,000 et se trouve complètement payé. Les \$15,000 qui restent n'ont pas été remises à l'Amirauté. M. Lewis ne peut ou ne veut rien dire que ceci: que ce compte n'est pas réglé. Il y a là une somme de \$15,000 qui représente une majoration de \$5 par mille sur les trois millions de cartouches livrées. Pour qui cette commission?

Mais l'enquête sur cette transaction est remise au mois prochain; et cette semaine nous allons revenir à l'affaire des fusées, qu'une indisposition de M. Allison a laissée incomplète, à un endroit scabreux de sa déposition.

Détourneurs

Les imagiers de la guerre nous ont montré des champs de bataille où de criminels détourneurs, se glissant entre les cadavres à la nuit tombante, vont fouiller les morts et disputer quelque triste butin à leur sommeil sacré.

Et les pillards des contrats de guerre, qui escomptent à leur bénéfice le produit des taxes lourdement payées par le peuple, ne font pas autre chose. C'est le même acte, moins périlleux, mais aussi abject.

Le contraste

Les bleus se servent aujourd'hui de l'exemple des Roblin et des McBride pour se donner du courage dans leur lutte à Québec.

Le moyen est plaisant, mais il ne sert qu'à illustrer plus fortement encore toute la différence entre un gouvernement libéral comme celui dont nous jouissons et les administrations bleues qui ont mené la Colombie-Anglaise à la banqueroute et pillé le trésor manitobain.

Désappointement

Ce qui désappointe immensément les torys d'Ontario qui auraient voulu exploiter contre nous la victoire de Québec, c'est que l'élément anglais de la province s'est montré aussi enthousiaste que les Canadiens-français en faveur du gouvernement Gouin.

Et cela détruit tout le jeu tory qui ne peut plus mettre sur le compte des préjugés une victoire aussi générale.

Un chiffre

Les libéraux, avec Gaspé et les Îles de la Madeleine, auront tout juste soixante-quinze députés à Québec.

Soixante-quinze est un numéro chanceux, car c'est aussi celui du canon français qui a été si puissant durant la présente guerre.

De pair

Les conservateurs d'Ottawa, effrayés du résultat de Québec, ne veulent pas pour rien au monde admettre qu'ils ont eu leur part de la défaite du 22 mai.

La vérité c'est que le record du gouvernement Gouin est suffi à faire réaliser tout gouvernement, comme les méfaits du gouvernement Borden pouvaient compromettre toute opposition conservatrice dans Québec. Les deux allaient de pair avec le résultat qu'on a vu.

A même les fonds de guerre

Tandis que le gouvernement Borden surtaxait le peuple pour défrayer apparemment les dépenses de la guerre, au département de la Milice on pillait et gaspillait le produit de ces taxes onéreuses pour le peuple, au profit de particuliers et d'amis du pouvoir.

L'abus du patronage, le pillage du trésor public est en tous temps condamnable; mais il devient odieux quand il se pratique sur les fonds sacrés de la guerre.

QUELQU'UN A FAIT UN PROFIT DE \$5.00 PAR MILLE SUR LA VENTE DE CES CARTOUCHES

L'auditeur général est encore convaincu que quelqu'un a fait un profit de \$5 par mille cartouches. — Explications embarrassées et réticentes de M. F. Orr Lewis. — Vickers Limited n'a rien eu à faire dans cette transaction, mais M. Allison en était.

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 25 mai. — A la reprise, ce matin, de l'enquête sur la vente des cartouches, devant la Commission Davidson, M. F. Orr Lewis, président de la compagnie Canadian Vickers Limited, fut le premier témoin entendu.

M. Lewis commence par déclarer que la compagnie Canadian Vickers Limited est complètement distincte de Vickers Limited, la compagnie anglaise.

Q.—Êtes-vous l'agent reconnu de Vickers Limited?

R.—Non. Le témoin dit qu'il a eu connaissance de l'achat des cartouches pendant un voyage en Angleterre qu'il fit, par le "Lusitania," à son dernier voyage. C'est un directeur de Vickers Limited qui lui en a parlé.

Ni Vickers Limited, ni Canadian Vickers n'avaient d'intérêt dans cette affaire, comme compagnies. Un des directeurs de Vickers Limited est venu au Canada en avril de l'année dernière en mission spéciale du gouvernement impérial.

M. Hutchison. — Ne parlez pas d'autres affaires qui auraient pu l'occuper.

M. Lewis. — Je ne sais pas ce que je pourrais vous dire à ce sujet, si ce n'est que cette affaire se trouve mêlée aux affaires impériales.

Q.—Qui était l'acheteur des cartouches?

R.—Le directeur de la Vickers Limited.

Q.—Au nom de qui?

R.—Ça, c'est une question difficile à élucider.

Q.—N'agissait-il pas pour Vickers Limited?

R.—Non. Il agissait pour l'Amirauté.

Le témoin dit qu'il n'a rien eu à faire d'"important" avec cette transaction. Il était simplement le fidéicommissaire d'un fonds ouvert à la Banque de Montréal, à New-York, par le gouvernement impérial, pour affaires de ce genre. Dans le cas actuel, les fonds avaient été déposés par l'Amirauté.

On lui demande quelles instructions il avait reçues au sujet de ce fonds. Il offre de répondre prudemment, mais refuse de répondre publiquement.

Le gouvernement canadien a reçu \$60,000 environ comme prix de ces cartouches, en différents paiements faits par la Banque de Montréal. Quoique fidéicommissaire pour ce fonds, le témoin n'a signé aucun chèque pour les paiements des cartouches. La Banque de Montréal a eu connaissance de la transaction et a dû en débiter le montant sur ce fonds.

Le témoin ignorait complètement, avant de le lire dans les journaux, que ces cartouches fussent défectueuses.

Q.—Quel a été le rôle du colonel Allison?

R.—Je crois que c'est lui qui a proposé l'achat.

Q.—A-t-il conféré avec vous à ce sujet?

R.—Je ne lui ai pas adressé une seule fois la parole entre la date de mon départ et celle de mon retour.

M. Lewis venait d'apprendre la vente lorsqu'il est arrivé à Londres. Le prix était de \$20 le 1000. Il croit qu'Allison lui a remis les factures, mais il n'est pas certain. Il ne croit pas qu'Allison, non plus que Searles (au nom de qui les cartouches étaient expédiées) aient fait aucun profit sur la transaction. Lui-même n'en a tiré aucun bénéfice. Le prix coûtant pour l'Amirauté n'a pas été augmenté par l'intervention d'Allison.

Le témoin refuse de dire dans quelles conditions il a été nommé fidéicommissaire pour ce fonds. Il le dira confidentiellement, si on le désire.

L'Amirauté avait déposé de \$70,000 à \$75,000 pour cet achat.

Q.—Avez-vous remis la différence à l'Amirauté?

R.—Non. La transaction n'est pas encore complète, et ne le sera pas avant mon retour en Angleterre.

M. Allison n'était pas le représentant de Canadian Vickers.

Q.—Comment se fait-il que l'Amirauté ait chargé Allison de cette transaction?

R.—Il faudrait le demander à l'Amirauté.

Q.—Pourriez-vous deviner quelque motif?

R.—Il vendait de grandes quantités de munitions à l'Amirauté.

C'est lui qui a fait les arrangements avec le département de la Milice.

On demande au témoin de prouver toute correspondance qu'il pourrait avoir à ce sujet et il répond qu'il ne croit pas qu'il y ait de correspondance; cela se faisait verbalement et par câblagramme.

Q.—Avez-vous eu quelque communication avec Allison?

R.—Oh! Allison faisait tout son possible pour placer ce qu'il avait à vendre.

Q.—Pourriez-vous dire ce qui a mis le département de la Milice sous l'impression que ces cartouches étaient pour Vickers Limited?

R.—Je ne sais pas où le colonel McDonnell a pu prendre cette idée.

Le témoin ajoute qu'il ignore ce que ces cartouches sont devenues; il ne sait même pas si elles ont été livrées à l'Amirauté.

M. Henderson (l'avocat d'Allison). — On me dit qu'il existe des lettres où vous parlez de commission pour le colonel Allison?

R.—Oui, mais pour cette affaire. Il y a eu d'autres transactions où il a reçu une commission, mais pas pour ce qui regarde le Canada.

M. Dewart.—Pouvez-vous dire pourquoi, dans un cas, la facture a été envoyée au colonel Allison, à Morrisburg?

R.—Je ne pourrais pas dire.

Q.—Le colonel Allison a écrit au ministre de la Milice: "Je reçois instruction de Londres de commander deux millions de cartouches de plus." Ces instructions venaient-elles de vous?

R.—Non.

Q.—Vous étiez alors à Londres. N'avez-vous pas correspondu avec le colonel Allison?

R.—Si j'ai correspondu, ce ne peut être que pour des choses de peu d'importance.

Q.—L'appréciation de l'importance appartient à la commission. Quelqu'un avait-il autorité à agir en votre nom?

R.—Je n'ai rien eu à faire avec la transaction.

Q.—Non. Mais vous avez admis que la différence entre le montant déposé et celui payé au gouvernement n'a pas été remise à l'Amirauté, ni au département?

R.—Le compte n'est pas réglé et ne le sera pas avant mon retour en Angleterre.

Q.—Pouvez-vous expliquer comment il se fait que, dans un memorandum du quartier-maître-général, le colonel Allison est désigné comme le représentant de Vickers Ltd.?

R.—Cela m'est impossible.

M. John Fraser, l'Auditeur Général

DEUX REGIMENTS HONGROIS DEFAITS PAR LES ITALIENS

Les Italiens repoussent l'ennemi partout et lui capturent des prisonniers et des munitions. — Les Autrichiens exercent une forte pression à certains endroits.

Rome, via Londres, 28 (10.30 p.m.). — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir:

"Dans la vallée Lagarina, l'ennemi a multiplié ses efforts, mais tandis qu'il augmentait le nombre de ses pertes devant nos positions, il ne put briser en aucun endroit la solide résistance de nos troupes.

"Vendredi soir, nous avons repoussé une violente attaque contre nos lignes au sud de Rio Cameras. Vendredi soir et le matin suivant, trois autres attaques contre la passe Buole ont aussi été repoussées. Sur le reste du front jusqu'à Astico, nos feux d'artillerie progressent. A plusieurs endroits, notre feu dispersa plusieurs rassemblements de troupes ennemies ainsi que des colonnes en marche. Nous avons repoussé deux attaques contre nos positions au torrent Posina.

"Dans la zone Assiago, l'ennemi continue sa forte pression à l'est de Val d'Assa et dans la vallée Galmora. Dans la vallée de Sugana, nous avons repoussé des petites attaques ennemies dans le bassin Strigno. Le nombre de prisonniers pris par nos troupes alpines au cours de l'engagement de vendredi au torrent Maso, s'est augmenté à 157. Le 8e et le 101e bataillons hongrois qui dirigeaient l'attaque ont été complètement défaits; ils ont abandonné sur le champ de bataille 300 fusils et une section complète de mitrailleuses qui furent utilisées ensuite contre l'ennemi.

"Dans la zone de Mont St-Michel, nos mines ont détruit, sur une grande étendue, les tranchées ennemies, qui furent immédiatement abandonnées par leurs occupants qui, ayant, furent pris par notre feu."

COMMUNIQUE DE SAMEDI

Rome, via Londres, 27. — Le communiqué officiel suivant a été publié par les quartiers-généraux:

"Au cours de la journée d'hier, la situation n'a généralement pas changé. Nous avons repoussé des petites attaques contre Molino, dans la vallée Ledro, contre Serra-Valle, sur la passe Buole dans la vallée Lagarina, et aussi dans les secteurs Bosnie où, deux compagnies munies d'une mitrailleuse ont été annihilées par notre feu.

"Sur le plateau Asiago, il y eut un intense bombardement de la part de l'artillerie ennemie, à Monteverone. La bataille s'est continuée hier sur nos lignes à l'est du Val d'Assa.

"Dans la vallée Sugana, jeudi après-midi, nos troupes ont évacué en bon ordre leurs positions avancées sur le mont Civron. Hier matin, des colonnes ennemies ont attaqué nos tranchées à l'est de la vallée Calamento. Nos troupes ont brisé un assaut ennemi et, peu après, ils ont fait une terrible contre-attaque, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi et lui capturant cent prisonniers et deux mitrailleuses.

"Dans la section de Mont Nero, l'ennemi fit aussi jeudi soir dernier une attaque contre nos tranchées sur la montagne Ursit réussit momentanément à les investir. Des renforts nous vinrent dans la suite et, après une contre-attaque désespérée, l'ennemi fut repoussé, nous laissant quarante prisonniers et deux mitrailleuses. Dans la haute Butte et dans le secteur de Plava, il n'y eut que des duels d'artillerie.

"Des hydroplanes ennemis ont jeté des bombes sur Grado-Lagoon sans blesser personne et n'ont pas causé de dommages. Une de nos escadres aériennes a bombardé les magasins militaires ennemis à Kotschach, dans la vallée Gail, causant de grands ravages."

LA CONSCRIPTION EN ANGLETERRE ACCEPTÉE PAR LE ROI GEORGES

Il appose sa signature au bill du service obligatoire. — Message au peuple. — Vers la victoire.

Londres, 25. — Le roi Georges a apposé, aujourd'hui, sa signature au bill du service militaire récemment adopté par le parlement.

En donnant la sanction royale au bill, le roi Georges a adressé au peuple le message suivant:

"Dans le but d'aider notre patrie à réorganiser plus efficacement ses ressources militaires dans la présente guerre pour la cause de la civilisation, j'ai, sur l'avis de mes ministres, estimé qu'il était nécessaire d'enrôler tous les hommes valides entre 18 et 41 ans.

"Je désire saisir cette occasion pour exprimer à mon peuple ma reconnaissance et mon appréciation pour le splendide patriotisme et l'esprit de sacrifice dont il a fait preuve en mobilisant, par l'enrôlement volontaire, depuis le commencement de la guerre, pas moins de 5,040,000 hommes, ce qui surpasse de beaucoup ce qui a été fait par toute autre nation dans des circonstances semblables, et qui restera un sujet d'orgueil pour les générations futures.

"Je suis confiant que le magnifique esprit, qui a soutenu jusqu'à présent mon peuple au milieu des épreuves de cette terrible guerre, va lui faire supporter le nouveau sacrifice qui lui est imposé, et qui, avec l'aide de Dieu, nous conduira, avec nos alliés, à la victoire qui doit libérer l'Europe."

le colonel Allison est mêlé à cette affaire n'est pas de nature à dissiper les soupçons". Qu'entendez-vous par là?

R.—Précisément ce que j'ai écrit.

Q.—Pourquoi le colonel peut-il causer des soupçons?

R.—Il y a eu un bon nombre d'autres transactions entre Allison et le gouvernement.

Q.—Avez-vous demandé une explication au ministre de la Milice?

R.—J'ai écrit au département.

Q.—Et quelle explication vous a-t-on donnée?

R.—Le département n'a pas répondu à ma lettre.

On presse l'auditeur général de nommer la personne de qui il tient le renseignement qu'il y a eu un profit de \$5 par 1,000 cartouches; mais il refuse ce renseignement étant confidentiel.

M. Henderson. — Est-ce un fonctionnaire de l'un des ministères?

R.—Je ne veux pas répondre à cette question.

Q.—Votre information mystérieuse est exacte, ou bien M. Lewis est exact.

M. Dewart: Le général Hughes a dit que la vente avait été faite à Vickers Ltd., et non pas à l'Amirauté.

Voyant qu'il ne peut rien obtenir, M. Henderson renonce à interroger plus longuement M. Fraser.

M. Dewart fait remarquer que les méthodes d'interrogation de M. Henderson sont assez extraordinaires.

A la fin de la séance de mardi, il a été constaté que l'Amirauté avait déposé au fonds dont M. Lewis était le fidéicommissaire, la somme de \$79,000, et que, sur ce fonds, il a été payé au gouvernement \$63,000. La différence semble à M. Fraser représenter le profit de \$5 par 1000 cartouches que quelqu'un aurait fait en vendant les cartouches à l'Amirauté.

Qu'elle change

L'opposition de Québec qui veut tenter de se réorganiser devra d'abord abandonner les procédés qui l'ont menée au désastre du 22.

Le peuple de la province refuse de prêter l'oreille au dénigrement et aux calomnies; il veut un programme et des preuves.

L'opinion allemande

Si l'Allemagne maintient encore ses positions en Europe, elle sent du moins ses ressources baisser graduellement; et l'opinion allemande a besoin de plus en plus d'être fortifiée par des communiqués illusoire.

La confiance des premiers mois a disparu; on sent qu'il y a, derrière les frontières, des faits menaçants et inconnus. L'opinion allemande est une malade qu'on ne maintient que par un régime de surexcitation.

Après Verdun

La résistance française devant Verdun a été complète et invincible; malgré d'immenses sacrifices en hommes, les Allemands n'ont pu passer; ils n'ont pu briser la ligne héroïque de l'armée française.

L'agressivité allemande a frappé ses derniers coups; les alliés, qui n'attendaient que son épuisement pour frapper à leur tour, devraient bientôt prendre l'avant et enfoncer enfin la ligne allemande désemparée.

L'ARTILLERIE EST TRES ACTIVE SUR LE FRONT ANGLAIS

Partout le bombardement est très intense et plusieurs mines sautent. — Une attaque allemande repoussée.

Londres, 29. — Le communiqué officiel anglais dit : — "Vers onze heures samedi soir, après un court, mais violent bombardement, l'ennemi a tenté d'approcher nos tranchées à l'est de Colonne, mais il a failli et aucun ennemi n'est entré dans nos positions. Une patrouille ennemie, a rencontré une des nôtres, au cours de la nuit, près de Hebuterne qui l'a mise en fuite, laissant un mort.

"Durant la nuit l'ennemi a fait sauter une mine à environ mille verges de Neuville St-Vaast, ainsi que deux camouflés au sud de Loos et un, à l'est de Souchez, mais il n'y eut aucune perte de vie.

"De bonne heure le matin, l'ennemi a violemment bombardé, pendant une demi-heure, la section sud-ouest de Zillebeke, avec des gaz. Il bombardait ensuite nos tranchées de communications à l'est de Zillebeke.

"Aujourd'hui il y eut un plus intense bombardement ennemi dans les secteurs de Fricourt et Mametz, à la redoute Hohenzollern et à St-Eloi. Nous avons bombardé avec de bons résultats les tranchées ennemies à l'ouest de Beauvains et en face de Hannes-camps.

"Les mortiers de tranchées ennemies ont été très actifs près de Anchnille, au sud de Serre et dans la carrière.

"Nos avions, prenant l'avantage d'une belle température, ont accompli d'important travail ; les avions ennemis n'ont pas été actifs."

COMMUNIQUE DE L'APRES-MIDI :

Londres, 28. — 12.59 a.m. — Communiqué officiel anglais : "Durant la nuit, nous avons bombardé les tranchées ennemies au sud-est de Neuve Chapelle et notre feu d'artillerie a détruit les magasins ennemis à Guilleumont. L'ennemi a dirigé un bombardement soutenu durant 80 minutes contre nos tranchées à l'ouest de Frécourt et aussi lancé des obus sur nos tranchées près de Serre.

"Nous avons fait partir cinq mines, trois, près de Hulluch, et deux au sud-est de Cuinchy. L'ennemi a fait sauter une mine près de la redoute Hohenzollern, une autre à l'ouest du bois La Folle, dont nous avons occupé le cratère.

"Aujourd'hui, l'artillerie ennemie a été active contre nos positions près de Suzanne, Oivillers, Helreterne, Souchez, Loos, Bois Grenier, St-Eloi et Ypres.

"Nous avons bombardé les tranchées ennemies à l'ouest de Lens et au sud-est de Laventie. Des détachements ennemis opérant à l'est de Maricourt, ont été dispersés par le feu de notre artillerie.

"Les Allemands ont déployé une plus grande activité que d'habitude ces quelques jours derniers, dépensant à profusion leurs munitions."

POUR REPOUSSER LES BARBARES ENVAHISSEURS

L'armée serbe, complètement réorganisée, débarque à Salonique. — Elle fera bientôt face à ses bourreaux — Près de 100,000 hommes de troupes fraîches qui combattront les alliés du centre.

Paris, 28. — (4.50 p.m.) — Après avoir traversé la mer Egée sans incidents, l'armée serbe, complètement reconstituée, a été débarquée à Salonique, dit une dépêche reçue ici, par le télégraphe.

La nouvelle armée serbe est estimée entre 80,000 et 100,000 officiers et soldats.

L'armée serbe comprenait au début de la guerre 300,000 hommes, mais elle a été grandement amoindrie à cause d'une épidémie de typhus et par les combats qu'elle a soutenus contre l'armée réunie des Austro-Boches, aidée des Bulgares, qui envahissait la Serbie et le Monténégro. Le reste de l'armée s'est sauvé en retraçant par les montagnes albanaises vers les rives est de l'Adriatique. On rapporte que les survivants comprennent les meilleurs régiments serbes.

En abordant les côtes, les Serbes ont été transportés sur l'île de Corfou, au large des côtes est de l'Albanie, où on les approvisionna de nouveaux fusils et vêtements, et ils ont été équipés de manière à pouvoir servir efficacement sur le champ de bataille des Balkans.

Lorsque la réorganisation a été complète, les alliés de l'Entente ont demandé la permission au gouvernement d'Athènes de transporter les soldats de l'île de Corfou à la base de Salonique, par voie de chemin de fer, en territoire Grec. Ceci a eu pour effet de raccourcir le trajet de quelques cinq cents milles, évitant en plus le danger d'une attaque de la part des sous-marins teutons opérant dans les mers Adriatiques, Ionienne, Candie et Egée. La Grèce a toutefois refusé de permettre le transport de ces troupes par son territoire, faisant remarquer que ceci serait une violation de sa neutralité et on dit qu'elle a persisté dans son refus en face des menaces faites, par les alliés de l'Entente, d'employer la force à défaut de la permission.

Il y a deux semaines, on en est venu à un arrangement, les alliés de l'Entente décidant de transporter les troupes serbes à Salonique par voie de mer.

LES TROUPES MOSCOVITES SONT PARTOUT VICTORIEUSES

Les Turcs sont tenus en échec dans le Caucase où les Russes leur font subir des pertes assez considérables.

Petrograd, 28, via Londres (9.30 p.m.). — Le communiqué officiel publié par le bureau de la Guerre russe se lit comme suit : "Après une violente préparation d'artillerie, les Allemands ont pris l'offensive contre nos tranchées au sud du lac Drisvaty. Par le feu concentré de notre artillerie et de notre infanterie, nous avons forcé l'ennemi à chercher refuge dans ses propres tranchées.

"Sur le reste du front, il n'y eut que de la fusillade.

"Les avions ennemis ont survolé plusieurs secteurs du front. Notre feu en a abattu un en arrière d'Illoukst.

"Dans la mer Noire, un de nos sous-marins a coulé un gros brick turc près des côtes anatoliennes, en dépit du feu des batteries des côtes et des hydroplanes ennemis.

"CAUCASE. — Sur le front Rivandouza-Dergala, nous avons repoussé de forts contingents turcs qui prenaient l'offensive."

COMMUNIQUE DE SAMEDI

Petrograd, via Londres, 27 (10.20 p.m.). — Le communiqué officiel suivant a été publié aujourd'hui :

"Sur le front russe ouest : "L'ennemi a fait une attaque avec des grenades à main et lance-mines dans la région au sud de Dalon Island. Dans la même région, l'artillerie allemande a simultanément bombardé une section de nos tranchées. Par la suite, profitant du brouillard, l'ennemi prit l'offensive, mais fut arrêté par notre feu.

"Sur le reste du front, il y a eu duel d'artillerie et rencontres sans importance entre petits détachements.

"Front du Caucase : Dans la direction de Mosul, les Turcs, avec l'appui des Kurdes, ont pris l'offensive dans le voisinage de Serbecht. Nous les avons forcés de reculer par une série de contre-attaques à la baïonnette et par des charges de cavalerie. L'ennemi a fait des pertes considérables."

UN DEPOT DE MUNITIONS SAUTE EN CHAMPAGNE

L'artillerie déploie une grande activité sur tout le front.

Paris, 28. — Le communiqué officiel de ce soir se lit comme suit :

"En Champagne, notre artillerie a fait sauter un dépôt de munitions ennemi dans la région de Ville-sur-Tourbe.

"Sur la rive gauche de la Meuse, il y eut un violent bombardement dans toute la région de Mort-Homme et dans le secteur de la ferme Thiaumont sur la rive droite. Il n'y eut point de combats d'infanterie.

"Il y eut un bombardement intermittent sur le reste du front."

COMMUNIQUE BELGE

"Il y eut de l'artillerie modérée sur divers points du front."

LE COMMUNIQUE DE L'APRES-MIDI

Paris, 28. — Le communiqué de cet après-midi dit :

"Dans l'Argonne, à la Cote 285 et à Haute Chevauchée, nous avons occupé les crêtes sud de trois cratères formés par l'explosion de mines allemandes.

"Sur la rive gauche de la Meuse, le bombardement a été plutôt intense dans la région à l'est de Mort-Homme.

"Sur la rive droite de la Meuse et dans les Hauts de la Woëvre, il y eut un duel intermittent d'artillerie.

"En Alsace, deux attaques allemandes dans la direction nord-est de Balschweiler et au nord-ouest d'Altkirch ont été repoussées.

"Il n'y a rien d'important à noter sur le reste du front."

COMMUNIQUE DE SAMEDI SOIR

Paris, 27 (10.35 p.m.). — Voici le communiqué officiel publié ce soir :

"Au sud de la Somme, le feu concentré de nos batteries a détruit plusieurs abris de l'ennemi et endommagé ses tranchées.

"En Champagne, l'artillerie des deux côtés a été très active dans les secteurs de Ville-sur-Tourbe, Tahure et Navarin. Vers six heures du soir, les Allemands dirigèrent une attaque contre nos positions à l'ouest du chemin de Navarre et prirent pied dans plusieurs petits avant-postes de nos lignes avancées dont ils furent chassés par notre contre-attaque.

"Sur la rive gauche de la Meuse, il y a eu duel d'artillerie et de canons de tranchée dans le bois d'Avocourt et dans le secteur de la Cote 304. Au sud-ouest de Mort-Homme, nous avons capturé plusieurs sections de tranchées et fait environ cinquante prisonniers.

"Le nombre de prisonniers dans le cours de notre attaque sur Cumières a été de 100 environ. Deux auto-canon sont aussi restés entre nos mains.

"Sur la rive droite, le bombardement a été maintenu avec intensité dans la région de Haudromont-Douaumont. Dans le passage souterrain au nord-ouest de la ferme de Thiaumont, nous avons fait une avance appréciable dans le cours de la journée.

"Sur la Woëvre, il y a eu bombardement réciproque dans les secteurs au pied des collines de la Meuse."

COMMUNIQUE BELGE

"La nuit a été calme et aujourd'hui il y a eu duel d'artillerie tout le long de notre front."

LES TROUPES BULGARES ENVAHISSENT LA GRECE

Elles occupent trois forts en Macédoine grecque et se dirigent, dit-on, vers Kovoio, port de mer de l'Egée. — La Grèce proteste auprès des empires du centre.

Londres, 28 (9.18 p.m.). — On a annoncé aujourd'hui, aux quartiers-généraux français dans les Balkans, que les Bulgares ont occupé les forts grecs Rupel, Dragotin et Spatovo, et avancent de Demir-Hissar vers Kavalla. Cette information a été reçue aujourd'hui dans une dépêche d'Athènes à l'Exchange Telegraph Co."

Les forts grecs Rupel et Dragotin sont respectivement à six et neuf milles au nord de la ville de Demir-Hissar, tandis que le fort Spatovo est à quatre milles à l'est de cette ville. Kavalla, sur lequel se dirigent les Bulgares, est un port de mer sur l'Egée, 55 milles au sud-est de Demir-Hissar.

LA GRECE PROTESTE

Athènes, via Paris, 28. — La Grèce a envoyé un communiqué à ses représentants à Berlin, Vienne et Sofia, dans lequel elle proteste contre les opérations entreprises en Macédoine grecque par les empires du Centre et par la Bulgarie.

Les Bulgares sont entrés en territoire grec virtuellement sans défense, et ceci a causé de violents commentaires au sein de la presse et une grande agitation parmi le peuple.

Les autorités militaires grecques prétendent, ici, qu'elles ne peuvent communiquer avec leurs troupes dans l'est de la Macédoine. L'opinion générale ici est que l'intention du gouvernement grec est de se confiner à un protêt seulement."

Paris, 28. — Télégraphant de Salonique, le 27 mai, le correspondant de l'agence Havas dit que les troupes bulgares, qui ont occupé le fort Rupel, le 26, ont envoyé des patrouilles s'installer dans le voisinage du pont Demir-Hissar, qui a été partiellement détruit par les alliés de l'Entente.

Le correspondant ajoute qu'il se fait d'importants mouvements de troupes bulgares entre Okthilar et Xanthia et sur la rive gauche de la rivière Nestos. Les Bulgares ont étendu leur occupation dans la région de Demir-Hissar jusqu'à la gare et aux environs du village.

On rapporte que sur tout le front, il y a eu la canonnade ordinaire, ainsi qu'un très vif engagement d'infanterie sur la rive gauche de la Vardar.

Londres, 28. — Une dépêche de l'agence Reuter de Salonique dit :

"De fortes troupes bulgares, estimées à environ 25,000, ont traversé la frontière grecque à la passe Rupel et ont occupé le fort grec qui que des travaux de défense à l'entrée de la gorge Struma, près de Demir-Hissar. La garnison s'est retirée sans offrir de résistance.

"Les avant-gardes bulgares se sont alors avancées et ont occupé la gare et le pont à Demir-Hissar. L'activité sur les autres points indique qu'il se fait un important mouvement en Macédoine grecque."

GILBERT S'EVADÉ POUR LA TROISIEME FOIS

Le célèbre aviateur, détenu en Suisse, réussit de nouveau à fuir. — Il serait réfugié en Italie.

Paris, 27. — Eugène Gilbert, sième fois, jeudi dernier, et, depuis, on est sans nouvelle de lui.

Le "Petit Parisien" est informé, mais ces renseignements n'ont pas reçu confirmation officielle, que Gilbert a pu atteindre l'Italie. Cet aviateur a établi plusieurs records mondiaux avant la guerre, et dès le début des hostilités, il joignit les forces françaises. Sa première fus-

LE PRESIDENT WILSON ET LA PAIX

Washington, 28. — Le président Wilson a déclaré hier soir, devant la "League to Enforce Peace", que les Etats-Unis étaient prêts à se joindre à toute association possible internationale pour assurer la paix de l'univers contre "l'ambition politique et toute hostilité égoïste", et au service "d'un ordre commun, d'une justice commune et d'une paix commune." Il a émis l'espoir que les conditions de la paix qui mettra fin à la guerre comprendront un semblable arrangement.

COUPABLE DE MEURTRE AU PREMIER DEGRE

New-York, 28. — Après avoir délibéré pendant une heure et vingt-cinq minutes, samedi, le jury a rendu un verdict de "coupable de meurtre au premier degré" dans le cas du Dr Warren Arthur Waite, qui subissait son procès depuis lundi dernier, sous l'accusation d'avoir empoisonné son beau-père, John E. Peck, millionnaire et manufacturier de drogues, de Grand Rapids, Mich. Waite a été conduit à la prison des Tombs où il demeurera jusqu'au 1er de juin alors que le juge Clarence J. Shearn le condamnera à monter sur la chaise électrique.

Walter R. Denel, chef du conseil d'avocats qui défendait l'accusé, a déclaré après le verdict, que tout ce qui était possible de faire pour sauver Waite avait été fait, mais un des assistants de Denel dit qu'un appel sera demandé immédiatement.

Waite a publié une déclaration, dans sa cellule, dans laquelle il dit ne pas vouloir d'appel.

"Je suis satisfait de mon verdict", dit-il "et je ne veux aucun appel. Je veux subir le châtiment que j'ai mérité, et plus tôt il viendra, mieux ce sera."

VERTE CRITIQUE AU REICHSTAG

Londres, 27. — Une dépêche d'Amsterdam à la compagnie d'échange télégraphique mande que durant le débat au Reichstag, mercredi, Wilhelm Dittman, socialiste, a prétendu que le gouvernement avait déclaré l'état de siège pour pouvoir perpétrer un certain nombre de mesures illégales.

Herr Dittman a protesté contre la violation des correspondances particulières, d'après cette dépêche, et a cité plusieurs cas d'arrestations de personnes absolument innocentes des accusations qu'on avait portées contre elles. Il a protesté, en outre, contre la censure gouvernementale des discours en faveur de la paix prononcés par des socialistes partisans de la paix, pour être agréables à des fanatiques qui voudraient voir l'empire allemand s'étendre d'un bout à l'autre du continent.

LES PERTES ALLEMANDES

New-York, 28. — Une dépêche de Londres dit aujourd'hui : "Les pertes des Allemands depuis le commencement de la guerre jusqu'au 1er de mai, telles qu'elles sont évaluées par le bureau de la presse de la Grande-Bretagne, d'après les rapports officiels publiés en Allemagne, se montent au chiffre de 2,822,079. Pendant le seul mois d'avril, les pertes allemandes ont été de 91,162. La liste classée des pertes totales comprenant tous les soldats de nationalité germanique, à l'exclusion des soldats de la marine et des troupes coloniales, se lit comme suit : Tués, ou mort de leurs blessures, 664,552 ; morts de maladies, 41,325 ; prisonniers de guerre, 137,798 ; perdus ou de qui on est sans nouvelles 197,094 ; blessés plusieurs fois, 355,515 ; blessés, 254,627 ; légèrement blessés, 1,023,212 ; soldats blessés, restés en service actif, 117,956 ; ce qui donne un total de 2,822,079."

LE DROIT DE VOTE AUX SOLDATS

Ottawa, 29. — La date des élections provinciales de la Nouvelle-Ecosse a été fixée au 20 juin, et les soldats de la province qui sont au Canada voteront. La législature provinciale a pris des mesures à cet effet il y a quelque temps. Le ministère de la Milice a décidé de coopérer à la chose. Deux officiers seront immédiatement envoyés d'Ottawa à la Nouvelle-Ecosse pour voir aux arrangements nécessaires pour permettre aux soldats de la Nouvelle-Ecosse de se rendre aux bureaux de votation le jour de l'élection. Ces deux officiers sont l'assistant juge avocat général capitaine Harold Daly et l'assistant adjudant général Lieut.-Col. C. A. MacInnes.

Le projet a été discuté au parlement à la dernière session. Ce sera la première fois que des soldats voteront au Canada.

gue du camp de détention où il était interné en Suisse fut effectuée peu de temps après sa prise. Il se rendit à Paris et fut renvoyé en Suisse à la demande du gouvernement helvétique, parce qu'il n'avait pas donné aux autorités un avis suffisant qu'il avait retiré sa parole d'honneur de ne pas tenter de se sauver. Au mois de février dernier, Gilbert essaya de s'enfuir de nouveau, mais il fut reconquis à Olten, Suisse.

"LA PAIX S'EN VIENT"

C'est le confiant espoir que formule l'ambassadeur Gérard dans un journal allemand. — Le rôle du président Wilson comme médiateur. — L'idée de la paix gagne tout le monde.

Berlin, 26, via Londres, 27. — L'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, M. Gerard, est convaincu que nous sommes en vue de la paix, d'après une entrevue qu'il a accordée à un journal munichois, aujourd'hui, par l'entremise du correspondant de cette feuille dans la capitale germanique. On prête à M. Gerard les paroles suivantes : "Rien ne peut ébranler ma confiance dans l'espoir que la paix s'en vient." L'ambassadeur a fait allusion au règlement des difficultés entre les Etats-Unis et l'Allemagne comme un signe avant-coureur de l'entrée en scène du président Wilson comme médiateur. "Le président Wilson," dit-il, "a beaucoup plus de latitude maintenant pour traiter l'immense problème mondial qui déterminera l'attitude future de presque tous les pays du globe.

"Il est inutile de discuter à l'heure actuelle la question de savoir si l'intervention du président Wilson est désirable ou probable.

Dans pareils cas, les faits seuls doivent parler, et l'un des faits les plus importants c'est que les neutres ont probablement autant d'intérêt que les belligérants à voir se conclure la paix. L'Amérique a un besoin urgent de la paix, et à cause de cette raison, le gouvernement américain est tenu envers ses citoyens de faire tout en son pouvoir pour arriver à cette solution et de donner son appui à tout ce qui peut y conduire. Un fait d'importance capitale, c'est que mon gouvernement a réellement l'intention de prendre action pour amener la paix.

"Je suis très optimiste au sujet du progrès accompli par l'idée qu'il est temps que la guerre cesse, même parmi les nations belligérantes. Les mots sages et modérés du chancelier allemand, au sujet des dispositions de l'Allemagne envers la paix, ont eu sans doute un écho retentissant en Amérique et ils fortifient l'impression que l'Allemagne prendra toutes les dispositions nécessaires avec calme et avec confiance.

"On ne voit pas encore très clairement quand on fera le prochain pas ni quelle forme prendra le prochain développement de l'idée de la paix. En tous cas, je n'ai pas l'ombre d'un doute que mon gouvernement ne négligera rien pour supporter de toutes ses forces les mouvements en faveur de la paix de quelque côté qu'ils se dessinent. Bien qu'il puisse se passer des semaines et même des mois avant que cette idée de l'opportunité de la paix prenne une forme tangible, rien ne peut ébranler ma confiance dans l'espoir que la paix s'en vient."

Au sujet de la crise récente subie par les relations germano-américaines, l'ambassadeur a dit : "Je ne vois pas de quel côté pourraient être troublées les relations existantes entre les Etats-Unis et l'Allemagne. L'établissement de bonnes relations avec l'Allemagne est l'un des facteurs les plus importants de la situation diplomatique qui confronte actuellement les Etats-Unis."

UN TROPHÉE DE SIR WILFRID AUX REGIMENTS ONTARIENS

Le chef du parti libéral s'intéresse vivement à l'entraînement physique des jeunes soldats. — Il viendra dans notre province sous peu.

Toronto, 24. — Sir Wilfrid Laurier, après avoir passé la journée de mardi à Toronto, est retourné à Ottawa.

La visite du chef libéral en cette ville n'a rien eu de politique et, comme il l'a dit lui-même, il s'est agi tout simplement de venir voir de bons amis.

Il fut l'hôte principal d'un lunch offert en son honneur par M. J. E. Atkinson, mais il n'a pris part à aucune assemblée publique. L'après-midi et le soir, Sir Wilfrid a rendu visite à des amis, puis il est parti directement de la résidence de Sir Allen Aylesworth pour se rendre à la gare, où l'attendait le train en partance. Sir Wilfrid Laurier est en excellente santé, en dépit des fatigues et du travail occasionnés par la session exceptionnellement ardue qui vient de se terminer.

Il projette d'entreprendre, sous le plus bref délai possible, une autre campagne de recrutement dans sa province natale, quitte à remettre à plus tard le repos dont il a besoin et sur lequel insistent ses amis.

Aucune date ni aucun arrangement n'ont encore été déterminés à ce sujet, mais il semble très probable que le premier message de Sir Wilfrid Laurier en faveur du recrutement s'adressera à ses propres concitoyens de l'ancienne et historique ville de Québec. L'ex-premier ministre, dans sa visite, était accompagné de son secrétaire privé, M. Lucien Giguère.

Durant son court séjour à Toronto, Sir Wilfrid a offert un trophée destiné à servir de récompense aux vainqueurs d'un concours entre les régiments qui s'entraînent actuellement dans notre district militaire avant de se rendre sur les champs de bataille européens.

L'ex-premier ministre du Canada s'intéresse vivement au rôle patriotique que les jeunes Canadiens sont appelés à jouer dans la guerre actuelle et il appuie chaleureusement tout ce qui peut être de nature à les aider.

Le capitaine T. C. Flanagan, directeur du service d'entraînement physique pour le district militaire comprenant un effectif de 42,000 soldats, se propose de faire graver l'autographe de Sir Wilfrid sur la coupe qui devra être offerte aux vainqueurs du concours. Celui-ci se terminera vers la fin de l'été. Au cours de la démonstration, le trophée Laurier sera remis alors au régiment sorti bon premier du tournoi.

BETMAN-HOLLWEG NE REPENDRA PAS

Le chancelier a décidé dit-on, de ne pas répondre au dernier discours de Sir Edward Grey. — Des documents rétrospectifs.

Berlin, 26, via Londres, 27. — Le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, a décidé de ne pas répondre au dernier discours de Sir Edward Grey, le secrétaire des Affaires Etrangères anglais. Le chancelier, dit-on dans les sphères gouvernementales, se fardera d'employer le ton du ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre et du premier ministre, M. Asquith, dans leurs dernières déclarations publiques.

On prétend que le chancelier trouve que des phrases telles que "audace éhontée" et "menteur de premier calibre" ne sont pas aptes à avancer l'objectif visible des déclarations ministérielles.

Pour appuyer l'affirmation du chancelier au sujet du rôle joué par l'Angleterre dans la crise de Bosnie, cependant, le "Nord-deutsche Allgemeine Zeitung" publie le texte de deux rapports adressés par l'ambassadeur d'Allemagne à Petrograd, le comte de Pourtales, au chancelier de Bulow, en date du 1er et du 5 avril 1909, sur l'extrême mécontentement de Sir Arthur Nicholson, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, relativement à l'arrangement auquel on en était venu à la suite de la proposition allemande.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne, à cette époque, alla jusqu'à prendre à parti le ministre des Affaires Etrangères de Russie, M. Iswolsky, parce qu'il avait accepté les propositions de l'Allemagne sans consulter la France et la Grande-Bretagne et Sir Edward Grey aurait exprimé son mécontentement des concessions russes et aurait qualifié de hâtifs les actes de Iswolsky.

Le Transcontinental justifié

II.—LA COLONISATION DU NORD DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Les terrains argileux, dit M. F. B. Brady dans l'interview dont nous avons déjà cité des extraits, couvrant une étendue de 400 milles dans la direction est-ouest, et de 150 milles dans la direction nord-sud, seront pleinement colonisés d'ici à vingt ans et probablement avant ce temps; ils formeront la jonction entre l'est et l'ouest du Canada et aboliront l'espace inculte et aride qui les sépare aujourd'hui.

Sur les terres où les internés des camps de concentration ont abattu la forêt, et où d'ici à un an ou deux on va enlever le bois à pulpe et arracher les souches, les nouveaux colons qui viennent déjà en bon nombre partout, toutes prêtes au défrichement, des terres qui valent les meilleures du Canada.

Comme on lui demandait si l'on peut y cultiver le blé, M. Brady cite le cas d'un ancien journaliste de Montréal, établi dans l'Abbitibi, à Amos, province de Québec, qui a cultivé l'année dernière 150 acres de grains, principalement du blé.

Ce pionnier, qui fait honneur à notre profession, ne se contente pas de cultiver; il construit autour de lui tout un village, fait la banque et dit que son ambition est de devenir le principal colonisateur du pays.

Des hameaux, des villages qui, en quelques mois, deviennent des villes, s'élèvent tout le long de la voie du Transcontinental, et le trafic local devient si actif que, au lieu d'un service tri-hebdomadaire, que l'on croyait suffisant l'année dernière, un train mixte va être bientôt mis en service tous les jours entre Québec et Cochrane.

Avec ce service amélioré pour voyageurs et marchandises, M. Brady compte que la colonisation sera plus rapide qu'en aucune autre partie du pays. Les nouveaux colons qui ne sont pas assez riches pour acheter des terres dans les prairies de l'Ouest, où elles se vendent de \$15 à \$25 l'acre, peuvent acheter là des terres aux prix des terres de colonisation, ou au plus à \$1 l'acre, lorsqu'elles ont été en partie préparées, et ils trouveront, dans les chantiers des commerçants de bois, à gagner largement leur vie pendant l'hiver.

C'est ainsi que la prévoyance de Sir Wilfrid Laurier se trouve encore une fois justifiée par les événements et que les critiques des Blair, des Borden, des Monk et autres, qui ne voyaient dans la construction de cette voie ferrée au nord des provinces de Québec et d'Ontario qu'un gaspillage inutile des fonds du Canada, sont de nouveau démenties par les faits.

M. David Lloyd-George

LA RAPIDE ET BRILLANTE CARRIERE DE CET HOMME D'ETAT.

Le petit avocat gallois, M. David Lloyd-George, qui a gravi au premier plan de la politique britannique avec son entrée dans le ministère Asquith, vers 1905, est devenu, en quelques années, l'une des principales figures de cette politique.

On se rappelle l'émoi causé, avant la guerre par le radicalisme des réformes économiques et sociales dont il a pris l'initiative; les œuvres de prévoyance pour la classe ouvrière et la réforme des impôts, qu'il eut le courage d'imposer, en firent l'homme d'Etat le plus redouté et peut-être le plus détesté de l'aristocratie terrienne anglaise.

Lors de la déclaration de guerre, comme il était ministre des Finances, c'est à lui qu'échut la lourde tâche de financer les opérations de guerre. Plus tard, comme on s'aperçut que ce qui manquait surtout à l'Angleterre, c'étaient les munitions, on lui confia le ministère des munitions.

Entre temps, c'est à lui que l'on s'adressait pour faire régler les grèves qui menaçaient non seulement la production essentielle des munitions, mais même les transports.

Et chaque fois qu'un certain groupe d'hommes publics trouvait que la politique de M. Asquith n'était pas assez énergique, parce qu'elle n'était pas assez efficace, c'est vers Lloyd-George que se tournaient les yeux même des torys les plus fanati-

Il savait

Quand Sir Sam Hughes vantait en plein parlement le désintéressement de son ami Allison, il mentait sciemment à la face de l'opinion publique. Il admet maintenant qu'il savait qu'Allison retirait de grosses commissions; et il n'essaya plus, avec quel succès, qu'à justifier ces commissions dont il niait jadis l'existence.

La comédie

"Il faudra au moins, disait Sam Hughes en Chambre, indemniser Allison pour ses dépenses de voyage; il n'est pas juste qu'il paye ainsi de son temps et de sa bourse pour le pays, et son désintéressement mérite une récompense."

Et tout ce temps-là Allison encaissait des centaines de mille dollars, à la connaissance de Sam Hughes.

La paix

De nouveaux des rumeurs de paix, apparemment lancées par la presse allemande, sont mal accueillies dans les pays alliés.

La devise: "Jusqu'au bout" tient toujours; on ne veut pas d'une paix prématurée qui permettrait à l'Allemagne de se reprendre.

Les enfants maussades, pâles, irritables et malades doivent cet état aux vers. L'exterminateur de Vers de la Mère Graves les soulage, et leur rendra la santé.

Assez

Les journaux conservateurs eux-mêmes en ont assez de Sam Hughes, de ses poses ridicules et de ses réticences compromettantes.

Le "Citizen" et le "Telegram" pour deux, trouvent que notre ministre de la guerre est beaucoup plus nuisible qu'utile aux intérêts du pays.

Pas même

Les conservateurs à Ottawa comme à Québec n'arrivent pas à donner satisfaction à leurs propres organes. Comment veut-on que le peuple indépendant les approuve!

Inutile

On ne parle plus de "forte opposition" à Québec.

Le peuple a jugé que le parti libéral pouvait conduire les affaires provinciales seul et par lui-même; et qu'il n'était pas besoin de mettre en face de lui, à la législature, des fantoches pour le calomnier et dénigrer la province.

L'ASTHME ME FAISAIT UNE VIE MALHEUREUSE. — Ecrivit un homme qui, après des années de souffrances, a trouvé une guérison complète dans le Remède du Dr J. D. Kellogg pour l'Asthme. Il sait aujourd'hui combien il a souffert inutilement. Ce remède sans égal donne un soulagement assuré à ceux qui sont affligés de l'asthme. Inhalé comme vapeur il apporte le soulagement tant recherché. Tout vendeur de la Mère Graves le soulage, et ils ont tous le procurera de son fournisseur en gros.

RECAPITULATION DU SCRUTIN

DISTRICT MONTREAL-LAURIER

ELECTION DU 22 MAI 1918

Poll No.	Ouimet	Turcot
1	9	21
2	3	35
3	6	20
4	14	29
5	6	18
6	9	33
7	10	36
8	14	26
9	10	35
10	15	33
11	13	28
12	15	28
13	15	30
14	15	28
15	15	26
16	15	33
17	13	33
18	9	30
19	7	25
20	2	28
21	12	21
22	5	23
23	5	22
24	11	23
25	13	22
26	3	34
27	13	19
28	3	8
29	6	14
30	7	28
31	7	30
32	1	13
33	21	4
34	4	46
35	9	43
36	5	25
37	7	31
38	4	51
39	6	22
40	6	17
41	11	10
42	21	13
43	7	5
44	10	30
45	9	13
46	9	30
47	9	64
48	9	49
49	9	9
50	3	40
51	2	16
52	7	17
53	8	33
54	5	39
55	5	39
56	9	30
57	4	22
58	17	30
59	20	17
60	10	7
61	12	13
62	9	6
63	17	8
64	7	18
65	19	33
66	7	42
67	3	14
68	7	43
69	4	27
70	22	45
71	10	10
72	12	11
73	12	11
74	24	8
75	6	7
76	19	14
77	19	5
78	22	17
79	13	21
80	12	18
81	17	22
82	12	17
83	12	20
84	12	28
85	1	26
86	7	25
87	4	17
88	10	27
89	11	21
90	15	11
91	12	18
92	10	3
93	10	9
94	14	12
95	9	4
96	5	11
97	11	10
98	8	7
99	7	5
100	4	18
101	11	11
102	11	11
103	6	15
104	4	27
105	9	16
106	4	22
107	6	17
108	7	35
109	2	28
110	6	31
111	2	33
112	10	41
113	18	38
114	11	26
115	11	34
116	6	11
117	3	17
118	9	24
119	7	24
120	1	24
121	2	25
122	2	6
123	4	18
124	5	30

Majorité Turcot 1105 2847

1105

Majorité Turcot 1742

1742

Le problème des économies est un sujet profondément intéressant pour chaque homme ou femme duquel les moyens d'existence sont limités ou peu élevés. De toutes les factures à payer, celle du docteur est tout naturellement celle qui est la moins bienvenue de toutes. M. Jean A. Ekberg, de Sauk Center, Minn., dans une lettre de date récente raconte son expérience sur cette affaire d'économies. Il dit: "Je dois vous remercier pour tout le bien que votre Novoro m'a fait ainsi qu'à ma famille. Chaque fois que quelqu'un d'entre nous s'est senti mal, le Novoro a été immédiatement employé et cela nous a économisé bien des factures de docteurs. Les personnes de notre voisinage ont une foi de plus en plus grande dans le Novoro. Que Dieu bénisse votre médecine."

Comme remède de famille, pour les maladies ordinaires de chaque jour, il n'existe aucun remède qui égale le Novoro au point de vue de popularité et d'efficacité. Il ne peut pas être obtenu dans les pharmacies. Des agents spéciaux le fournissent au public — libre de tous droits — directement du laboratoire des fabricants, le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 19-25, S. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U. 9-1-g

Si enracinés que soient les cors et les verrues, ils cèdent devant l'Anti-Cor de Holloway si l'on s'en sert d'après la direction.

SIR SAM HUGHES DANS LA VOIE DES AVEUX

(Suite de la première page).

R.—Non.
Q.—Vous rappelez-vous si c'est le même prix que vous avez coté au département?

R.—Je ne me rappelle pas.
Q.—Avant votre départ pour l'Angleterre, Lignanti avait-il pris part à vos négociations avec le département de la Milice?

R.—Pas que je sache.
Q.—Voulez-vous me dire quel nom est au bas de ce document qui vous est montré?

R.—Quelqu'un a signé mon nom.
La lettre a été écrite à l'hôtel Savoy, à Londres; c'est là où je demeurais. Elle est adressée au colonel Morgan.

Q.—Avez-vous autorisé cette lettre?
R.—Jamais.
Le témoin dit qu'il connaît le colonel Morgan, qu'il a rencontré à Ogdenburg.

Q.—Affirmez-vous que vous n'aviez aucune relation avec Lignanti avant d'aller en Angleterre?

R.—Il travaillait à des affaires de chevaux avec M. Yoakum et autres et je leur ai aidé. C'est tout ce que je me rappelle.
Deux télégrammes lui sont montrés, qu'il ne veut pas identifier, disant qu'il ne se les rappelle pas. L'un est daté du 7 octobre et l'autre du 8, ce dernier adressé au colonel Morgan, à New-York.

Q.—Avez-vous dit à Lignanti de télégraphier à Morgan à propos des ceintures?
R.—Je ne sais pas.

Q.—Avez-vous jamais télégraphié à Morgan que vous aviez un joli contrat de ceintures pour lui, s'il venait vous voir à Morrisburg?

R.—Je ne sais pas.
Je ne sais pas, je ne me rappelle pas, c'est tout ce qu'on peut tirer de lui. M. Carvell fait remarquer que s'il était resté malade un peu plus longtemps, il ne se rappellerait plus le chemin pour retourner chez lui.

Un télégramme signé Allison, adressé de Londres, à Morgan, a propos des ceintures, subi, le même sort.
Il ne se le rappelle pas.

M. Carvell: Voyons, colonel Allison, vous savez que Morgan a eu les ceintures à \$4.40, vous les a offertes à \$5.00 et que vous les avez passées au département à \$5.50?

R.—Je ne connais rien de cela.
Q.—Ne savez-vous pas qu'il y avait une différence de \$1.10 entre le prix payé au manufacturier et celui payé par le département pour 5,000 ceintures en cuir?

R.—Je n'en connais rien.
Et la même ritournelle: "Je ne m'en souviens pas", se répète à toutes les questions détaillant l'opération.

M. Carvell produit un autre télégramme du colonel Morgan, à M. Brown, directeur des contrats au Ministère de la Milice, mais ne peut révéler le mémoire du témoin.

Voici maintenant une lettre signée Allison, datée de Londres, Hôtel Savoy, adressée au colonel Morgan, à New-York. Allison reconnaît sa signature. Dans cette lettre, il remercie le colonel Morgan "pour son très aimable cadeau".

"Le colonel proteste que cette lettre ne devrait pas être produite."
Q.—Regardiez-vous l'affaire des ceintures comme une affaire canadienne?

R.—Je ne me le rappelle pas.
M. Carvell veut produire des documents se rapportant à une affaire de sellerie, mais la commission l'en empêche, cette affaire n'était pas sous sa juridiction.

M. Carvell dit qu'il trouvera un autre moyen d'y arriver.
Q.—Avez-vous servi d'intermédiaire pour l'achat de cartouches de revolvers?

R.—Il y a eu plusieurs transactions.
Q.—En avez-vous acheté pour le gouvernement canadien?

R.—Pas que je sache.
Q.—Quel était le prix de la Cie Remington?

R.—\$33 le mille.
Q.—Pouvez-vous jurer que ce n'était pas \$31?

R.—Oui.
Q.—N'avez-vous pas reçu une commission de \$2 le mille?

R.—Jamais.
Q.—Quelqu'un vous a-t-il montré la photographie d'un reçu de vous en faveur de la Remington Arms Co pour \$75,000?

R.—Je ne l'ai jamais vu de ma vie.
Q.—Avez-vous reçu une commission de la Cie Remington?

R.—Cela, c'est une affaire personnelle.
M. Henderson s'objectionne à cette preuve. La Commission décide que, si l'on put éprouver la crédibilité du témoin, il n'en a pas moins droit à garder pour lui ses affaires personnelles.

En face de cette décision, M. Carvell déclare ne pas pouvoir aller plus loin.

Le général Sir Sam Hughes faisait maintenant sur la scène. Il présente une déclaration écrite faisant l'historique du comité des obus.

Il y définit sa position comme suit:

"Je n'agissais et je n'étais pas responsable comme ministre de la Milice, quoique, d'autre part, si je n'avais pas été ministre, je n'aurais pas été nommé acheteur pour le ministère de la Guerre. Cela ne fait pas partie des devoirs statutaires du ministre de la Milice de faire des démarches pour le ministère de la Guerre, de faire des arrangements pour la fourniture des munitions du ministère de la Guerre, ou de conduire des négociations à cette fin. Mais on a jugé que je devais agir comme je l'ai fait, lorsque j'ai constitué le comité des obus, parce que j'étais celui avec qui lord Kitchener était continuellement en contact."

"Je suis, par conséquent, responsable au parlement comme ministre de la Milice pour ce que j'ai fait relativement au comité; mais je ne suis pas responsable à la Chambre pour les déboursés du comité. Les fonds n'ont pas été votés par le parlement du Canada et le comité des Comptes Publics ne s'est pas cru le droit de s'enquérir de la manière de ces déboursés."

"Mais je suis responsable à l'opinion publique du Canada de l'intégrité et de l'honnêteté de ma conduite. C'est pour cette raison, à ce que je comprends, que la présente enquête a été ordonnée."

"Je n'ai pas vu avec plaisir cette enquête qui a détourné de leur objet naturel les activités de ceux qui, déjà faisaient plus que leur force ne leur permettait. Je puis dire avec confiance que je n'ai rien à cacher où que j'ai la moindre raison d'en craindre le résultat."

La déclaration raconte les premières réunions du comité et les premières commandes données. Les premières commandes de deux mille formes (blouses) furent données à John Bertram & Sons, Goldie et McCulloch, The Canadian Foundry et The Canadian Rand Drill; cinq cent formes à chacune de ces compagnies. Le général Bertram était intéressé dans la première et le colonel Watts dans la troisième.

Puis, après avoir détaillé les commandes subséquentes, il arrive aux contrats par lesquels les quatre membres manufacturiers du comité s'engagèrent vis-à-vis le ministère de la Guerre. Il ne voit pas que ces contrats aient créé aucune difficulté légale. Sans doute, ces membres manufacturiers ont bien saisi qu'ils se chargeaient légalement d'une responsabilité très lourde; mais personne n'attendait qu'ils fussent personnellement tenus responsables d'aucune perte et ils ont déclaré qu'ils ne prendraient aucun profit; mais comme le ministère de la Guerre désirait que les affaires fussent faites par contrats et qu'il n'y avait pas là d'avocats pour soulever des objections, on ne s'attache point à la forme et les contrats furent signés.

En novembre ou décembre 1914, le général Bertram constata qu'il y aurait un profit de \$50,000 sur la première commande de 200,000 obus. Il proposa de verser ce profit au fonds patriotique; mais le général Hughes objecta que les fonds appartenaient au ministère de la Guerre et que l'on n'avait pas le droit de les distribuer à d'autres.
Et lorsque le Bureau Impérial des Munitions fut formé, il y

avait à sa disposition un profit de \$34,000,000 réalisés par le comité des obus.

Puis il arrive à ses relations avec le colonel Allison.
"Peu de temps après le commencement de la guerre, le Ministère de la Guerre adressa au département de la Milice de nombreuses demandes de renseignements sur les existences et le prix des munitions et de l'équipement."

"Le colonel Allison était l'homme le mieux placé que je connus, pour obtenir aux Etats-Unis les renseignements demandés, et je lui demandai de se charger de ce travail."

"Je le connaissais intimement depuis de longues années; j'avais travaillé avec lui à frustrer des tentatives à Washington et à Ottawa, d'exploiter les forces hydrauliques du Saint-Laurent, et j'avais toujours eu une haute opinion de son habileté et de son intégrité."
"Il m'a été d'un grand service en bien des cas et a permis d'économiser de fortes sommes d'argent. J'en fournirai les détails, si la commission le désire. Le colonel Allison n'a reçu aucune rémunération pour ces services et on ne lui a même pas remboursé ses dépenses."

Passant à l'affaire des fusées, il dit que l'intervention du colonel Allison a permis au comité de faire baisser les prix de \$600 à \$450, en organisant une concurrence aux Etats-Unis. Il constate qu'Allison n'a pris aucune part aux négociations entre le comité et les compagnies américaines.

N'étant pas satisfait de la marche des négociations avec le Dr Harris (de l'International Arms & Fuse Co.), dit le général Hughes, J.C. CONSELLAI AU COMITE DE SE METTRE EN COMMUNICATION AVEC LE COLONEL ALLISON, et, par ce moyen, un second groupe de capitalistes, Caldwell Bassups et Yoakum, fut formé et constitué en compagnie sous le nom de l'American Ammunition Company, qui reçut une commande du comité.

Le général se défend d'avoir favorisé les industriels américains au détriment des Canadiens. Le contrat des fusées, dit-il, a été donné aux Etats-Unis, parce qu'il était impossible de les faire fabriquer aussi rapidement au Canada. Z

Il nie que ce soit par l'influence d'Allison qu'une commande ait été donnée à la Edwards Valve Company, et il affirme qu'il n'est jamais intervenu dans l'établissement des prix.

A la reprise de l'audience, l'après-midi, M. Carroll demande que l'on voie à comparateur devant la commission MM. T. A. Russell, de la Russell Motor Car Co., de Toronto, et l'avocat de la compagnie, M. Wright; M. Wilfrid Ohmer, et M. Hartaway et Size, de Montréal.

Une lettre est lue de J. H. Morgan & Sons, de New-York, s'excusant de ne pouvoir se rendre à l'invitation de la commission, vu la presse de leurs affaires, et aussi parce que la discussion de leurs relations d'affaires avec le colonel Allison nuirait à l'intérêt de leurs clients.

Puis Sir Sam Hughes continue la lecture de sa déclaration, que Sir Wm. Meredith déclara recevoir comme partie de sa déposition sous serment.

Au passage où le général parle de la double position des membres du comité des obus, M. Johnston objecte que ce ne sont que des opinions et non pas des faits. Sir Wm. Meredith, dont l'esprit s'est élargi depuis qu'un ministre est témoin, dit que la Commission n'est pas tenue à observer strictement les règles de la preuve. La Commission n'est pas un tribunal de juridiction criminelle qui puisse trouver quelqu'un coupable.

A ce sujet on demande au général s'il lui était venu à l'idée qu'il pourrait y avoir conflit entre les intérêts des membres du comité et leurs devoirs?

R.—Ils ont pris les contrats aux prix fixés par le ministère de la Guerre.

Arrivé à la phrase: "Il est établi par la preuve, et je crois qu'il est vrai que le colonel Allison n'a pris aucune part aux négociations entre le comité et les compagnies américaines," M. Johnston s'objectionne que c'est la question à décider par la commission et le général modifie sa phrase en y ajoutant: "Si je suis bien informé."

Comme Allison, le général Hughes n'est pas tendre pour Sir Courtenay Bennett, le Consul général anglais à New-York, qu'il accuse d'être à la tête d'une agence d'aventuriers anglais et d'être intéressé avec la maison Dowle-Forbes.

A propos de M. J. A. Russell et Lloyd Harris, de la Russell Motor Car Co., le général rappelle que, lorsqu'il avait chargé M. Russell, de lui acheter des camions automobiles, ce dernier s'était fait allouer un compte de 25 p.c. et n'en avait déduit que 10 p.c. au département.

La déposition du général Hughes sera continuée demain.

COMTE DE BERTHIER

Voici le résultat du vote dans ce comté:

	Laval	Lafontaine
Berthierville	73	
Berthier, par.	15	
St-Cuthbert	252	
St-Barthelemi	171	
St-Viateur	33	
Ile du Pads	25	
Ile St-Ignace	26	
Lanoraie	11	
Lavaltrie	24	
St-Norbert	31	
St-Gabriel de Brandon, par.	62	
St-Gabriel de Brandon, vill.	111	
St-Damien	1	
St-Charles	21	
St-Zénon	32	
St-Michel des Saints	43	

Mai, de M. Lafontaine 753</